

ABONNEMENT :

Pour le Canada, hors Montréal:
\$1.00 par année; six mois,
60 cents.

Montréal et l'étranger :
Un an \$1.50
Six mois \$0.75

LE NUMERO: 2 SOUS.

Directeur-gérant : Olivar Asselin.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 20, RUE SAINT-THÉRÈSE, MONTRÉAL.

Téléphone Bell : Main 3237.

Poésies d'Alfred Garneau

PUBLIÉES PAR SON FILS, HECTOR GARNEAU, CHEZ BEAUCHÉMIN, MONTREAL.

La publication d'un choix de poésies de M. Alfred Garneau par son fils est plus qu'une marque de respect filial; les nombreux amis d'une famille où les traditions littéraires se transmettent depuis plusieurs générations sauront gré à M. Hector Garneau de leur avoir révélé sous un nouveau jour l'homme qui donna un tel exemple d'activité et qui fut en même temps — son fils nous le dit — "un homme d'imagination et de sensibilité".

Le recueil contient une cinquantaine de morceaux, d'inspiration et de facture différentes, écrits dans l'espace de cinquante ans, durant les loisirs d'une vie de constant labeur au service du pays canadien. Voilà ce dont il faut se souvenir en feuilletant ces pages; garçons-nous de leur appliquer la critique de métier réservée aux poètes qui font profession de l'être.

"Ce sont petites fleurs qu'en secret je cultive..."

adit quelque part leur auteur. Le titre de "poète", avec sa responsabilité, lui eût peut-être soulevé étonnement, mais nous imaginons qu'il eût tenu à ce qu'on rendit hommage à son âme tendre, à son esprit délicat, à de rares qualités d'artiste et de dilettante goûtant le commerce des poètes pour les pensées qu'ils nous suggèrent, les visions qu'ils évoquent, l'harmonie dont ils nous bercent.

À ces dispositions toutes personnelles, il faut ajouter une influence ambiante; les hommes de la dernière génération au Canada, de l'avant-dernière génération en France, liaisons volontiers les vers et trouvaient une certaine satisfaction à rimer pour eux seuls ou pour un cercle d'intimes des morceaux d'un sentiment exquis, d'un tour souvent naïf, destinés à dormir avec des lettres chères et des souvenirs troublants dans le tiroir intérieur de quelque vieux secrétaire. Ce n'est pas sans émotion qu'ils en ébauchaient; la main qui les touche est si facilement sacrilège! Nous en avons lu si souvent, de ces poésies de circonstance, de ces épanchements d'une heure plus lumineuse ou plus obscure dans la succession monotone des jours qui forment une vie; et toujours nous sentons que notre âme ne pouvait leur rendre justice, car il juge par comparaison et imputablement au lieu de se laisser éblouir par la Pensée, le Sentiment, qui n'ont pas en pour s'exprimer l'aide du génie ou l'habitude du métier.

Mais ce n'est pas ainsi qu'il faudrait juger les poésies de M. Alfred Garneau. S'il a désiré avec ardeur l'ivresse du poète créateur qui

"N'écrit pas un mot que tout l'être ne vibre."

comme l'exprimait celui qu'il admirait entre tous, il a rendu ces aspirations dans certains vers qui ne dépareraient pas l'œuvre du maître :

Ah! pourquoi dans mes doigts la lyre Est-elle sans vibration?
Un mètre, où le souffle expire,
Pourquoi ne rend-elle aucun son?

Pourquoi sur la rive infinie La mer, qui pourtant sent frémir En elle une éternelle harmonie, Ne sait-elle encore que gémir?

L'image est belle, est émue, et ne voit-elle pas la première condition de la langue poétique, alors même que l'auteur déplore son impuissance? Il ne separe pas, en effet, l'image du sentiment et de la sensation physique qu'elle appelle; c'est là l'essence de la poésie, et d'autres exemples purement descriptifs nous font regretter que M. Garneau ne nous ait pas laissé plus de tableaux dans le genre de celui-ci :

La maison touche au bois, Je respire à l'air, Un air ayant gardé le goût de feuille [mort].

Or, telle est sa fraîcheur, que j'ai senti [souvent], Quand là-haut le ciel flambe en un long [jour sans vent].

Et que quelque nuée au loin lourdement [tonne], Voltiger sur ma chair comme un frisson [d'automne].

("Le Bois")

Un autre procédé de M. Garneau consiste à noter brièvement un état d'âme ou une réflexion philosophique au bas d'une description d'autant plus forte qu'elle est plus simplement exécutée, comme en témoignent la fin de la pièce intitulée "Le Mort" :

CIGARETTES
SWEET
CAPORAL
fumées universellement

De voir McCraw échapper à la corde, ça donne du courage au directeur du "Nationaliste".

On lisait dans la "Presse" du 28 novembre, sous le titre de "L'Etat patron", cette note alarmante pour nos troussards de petits rentiers :

"Le 'Globe' d'hier publiait la lettre du maire de la ville de Bladworth, Saskatchewan, décrivant la situation de la ville et des campagnes qui en dépendent, sans combustible, pendant un hiver désastreusement rigoureux."

Cette situation est très grave. Et M. Bladworth croit qu'elle justifierait la saisie et l'exploitation par l'Etat, pour le salut du pays, des mines dont les concessionnaires et les ouvriers se disputent la propriété depuis plus de six mois sans les exploiter, mettant ainsi en péril imminent la vie des citoyens.

Voilà bien comment on raisonne devant la misère. Mais chez les gens bien portants, qui jouissent du privilège de se faire voler par les administrateurs-agitateurs des charbonnages de la Nouvelle-Zélande ou du Congo, on ne saurait admettre ces théories par trop socialiste. Vive la propriété privée..... qu'on peut donner aux autres!

J'ai relevé la tête. Ah! que le ciel est pur!
J'enfonce ma pensée en ce gouffre d'azur...

Ce cœur sensible aux beautés de la nature et au mystère de l'infini qu'elle fait pressentir, est également ému par le souvenir. Il est naturel qu'une expression de tristesse flotte autour de ces pages; le souvenir le plus heureux est mêlé de tristesse, car tout ce qui appartient au passé nous remue, et d'autre part, la nature canadienne, qui fut la seconde source d'inspiration de M. Alfred Garneau, devait accentuer cette note de mélancolie par le sentiment de la majestueuse grandeur, d'immensité et d'isolement qu'elle ne peut manquer de provoquer.

Il y a forcément des inégalités dans un recueil de poésies comme celui qui vient de publier M. Hector Garneau, mais elles n'enlèvent rien au mérite de certains morceaux, qui peuvent figurer parmi les meilleurs de la littérature canadienne; nous n'en voulons citer comme exemple complet que le sonnet si évocateur intitulé: "Devant la grille du cimetière".

La tristesse des cieux sourit, l'heure est exquise,
Le couchant s'est chargé des dernières couleurs,
Et devant les tombeaux que l'ombre idéalise
Un grand souffle mourant soulève encore les fleurs.

Salut, vaillon sacré, notre terre promise!
Les chemins sans les ris, que peuplent les [rueurs]
Des marbres, sont muets; dans le fond, [une église]
Dresse son dôme sombre au milieu des [rougeurs].

La lumière au-dessus plane longtemps [vermeille...]
La bêche sur l'épaule, entre les arbres [noirs]
Le fosseur repasse, il voit la croix qui [brille].

Et de loin, comme il fait sans doute [tous les soirs],
Cet homme la salue avec un geste [muette]...
Un chant très doux d'oiseau monte dans [le silence].

M. L. MILHAU.

Deux critiques

Encore que le "Mercure de France" compte à peine une douzaine d'abonnés au Canada, ce nous est un devoir de relever les attaques dirigées contre M. Charles ab der Halden dans l'article que M. René de Marmande consacrait à "La Littérature française au pays de Jacques Cartier", dans le dernier numéro de cette revue, ordinairement plus impartiale et mieux inspirée.

Ce que l'auteur de cette diatribe dit de nos écrivains est, hélas! de la vérité, qui cependant aurait pu être mitigée par la reconnaissance des quelques mérites de nos écrivains travaillant et produisant dans des conditions impossibles. Le blâme qu'il jette sur M. Charles ab der Halden est particulièrement injuste, et à grandement tort de prétendre qu'il assume sous l'éclat des Canadiens dont il parle.

Nous savons que le distingué critique qui s'est assigné la tâche de faire connaître et apprécier nos écrivains en France, a reçu, d'ici, plus d'un reproche de cette nature. M. ab der Halden sait parfaitement lui-même à quoi s'en tenir sur nos mérites. Mais il voulait, répétons-le, nous être utile, et ce n'est pas en commençant par nous traiter de gâteux ou de créans, comme l'a fait M. Marmande, qu'il serait arrivé à faire bien lire tout ce premier édition. Pour comprendre qu'il ne voulait qu'atteindre un but, il suffirait d'ajouter qu'il a refusé de laisser réimprimer son premier volume.

La sympathie de M. ab der Halden est grande pour nos notes, mais elle ne l'aveugle point. Qu'enquise, sait lire entre les lignes, et il a pu constater que, dans ce premier volume, il a formulé le maximum de ce que l'on pouvait dire aux Canadiens en 1904 sans se fermer immédiatement leur oreille.

M. de Marmande oublie trop, par exemple, (serait-ce quelque petite rivalité de métier?), que c'est M. ab der Halden qui a attaché le gilet pour Emile Nelligan, que c'est d'après son étude de la "Revue d'Europe" que "Le Mercure de France" a jugé assez favorablement ce jeune poète canadien; et que la citation qu'il fait d'un article du "Mercure" de février 1905, c'est tout bonnement le compte-rendu du travail de M. ab der Halden, que l'auteur.

Soyons sévères, mais n'ayons point de parti pris. Le parti pris est haineux. Il n'est certain qu'avec toute son amitié M. Charles ab der Halden aura fait grand bien, ici comme en France, à nos écrivains; tandis qu'avec son martinet M. de Marmande ne saurait produire que du découragement.

Nous préférons encore remercier M. ab der Halden, que l'auteur.

Pour peu que Maître Laflamme s'en mêle, Jean est fou.

De voir McCraw échapper à la corde, ça donne du courage au directeur du "Nationaliste".

On lisait dans la "Presse" du 28 novembre, sous le titre de "L'Etat patron", cette note alarmante pour nos troussards de petits rentiers :

"Le 'Globe' d'hier publiait la lettre du maire de la ville de Bladworth, Saskatchewan, décrivant la situation de la ville et des campagnes qui en dépendent, sans combustible, pendant un hiver désastreusement rigoureux."

Cette situation est très grave. Et M. Bladworth croit qu'elle justifierait la saisie et l'exploitation par l'Etat, pour le salut du pays, des mines dont les concessionnaires et les ouvriers se disputent la propriété depuis plus de six mois sans les exploiter, mettant ainsi en péril imminent la vie des citoyens.

Voilà bien comment on raisonne devant la misère. Mais chez les gens bien portants, qui jouissent du privilège de se faire voler par les administrateurs-agitateurs des charbonnages de la Nouvelle-Zélande ou du Congo, on ne saurait admettre ces théories par trop socialiste. Vive la propriété privée..... qu'on peut donner aux autres!

Le canal de Beauharnois

QU'EN FERONT NOS ECHEVINS? OSERONT-ILS REFUSER L'OFFRE DE M. LAURIER?

Le "Nationaliste" disait le 14 octobre dernier :

Le canal de Beauharnois est, dans le voisinage de Montréal, le dernier des grands pouvoirs hydrauliques qui sont encore la propriété de l'Etat. S'il doit se vendre, que ce soit sur l'axe d'Amos, au grand soleil, afin que le peuple sache à quel point il a affaire; mais le devoir des chambres de commerce et du Conseil municipal est d'en empêcher la vente; en droit naturel il appartient à la métropole du Canada, à qui le gouvernement fédéral devra le céder pour la protection du peuple impulement volé par la Montréal L. H. & P. Co."

A cette date, la "Patrie", qui prétend aujourd'hui que la concession du canal de Beauharnois était dans l'air depuis un an, n'avait pas encore souligné le mot de cette affaire. Quant à la "Presse", elle était, nous l'avons dit, trop directement intéressée dans la transaction pour mettre le public en garde.

Le 21 octobre nous revenions à la charge dans les termes suivants :

L'élection de Québec nous appelle. En partant, nous rappelons aux deux bords de la Chambre de Commerce, qu'ils feraient mieux de protester contre la spoliation graduelle de nos forces hydrauliques, plutôt que de s'unir au Board of Trade et à la Ligue des Hommes d'affaires pour faire de la réclamation à une ville où l'énergie motrice, cotée à \$11 le cheval-vapeur à Niagara, se vend jusqu'à \$85.

Plus tard encore, le directeur du "Nationaliste" soulevait la Chambre de Commerce à la question de l'achat d'un certain nombre de pouvoirs hydrauliques et de leur exploitation par la Ville.

Mais nous avons bien peur que malgré la déclaration faite par M. Laurier dans le sens de nos propres idées, le canal de Beauharnois ne soit plus près que jamais de devenir la proie de MM. Robert et consorts.

D'abord, il est certain que des conditions posées par M. Laurier que la Ville peut difficilement accepter; tel, par exemple, l'entretien du canal pour les fins de la navigation au coût annuel de \$20,000. (Bien entendu nous ne rendons ici que notre première impression). Il en est d'autres qui nous paraissent parfaitement justes, mais qui ne le paraîtront probablement pas autant au conseil municipal pour lequel Montréal est affligé; telle est, par exemple, l'obligation de dépenser \$60,000 en réparations immédiates et un million en frais d'aménagement.

Le devoir du Conseil serait de plaider énergiquement auprès du gouvernement fédéral pour le retrait de la première condition, puis de procéder sans retard à la création d'un service municipal d'énergie électrique.

Car on a beau parler du monopole de la "M. L. H. & P. Co.", ce monopole ne subsistera que de notre côté, et avec notre complicité. Le jour où la Ville se doterait d'un système de canaux souterrains pour la distribution de l'électricité, non seulement elle deviendrait la maîtresse absolue de ce service, mais elle pourrait aménager à un prix relativement très bas un service municipal du gaz.

C'est parce que l'achat et l'exploitation du canal de Beauharnois par la Ville marquerait le commencement de la fin de la maison Forget, que l'on voit déjà des édiles et quelques journaux imaginer des raisons contre la proposition de M. Laurier.

Pour nous, nous avons toujours été et nous sommes encore d'avis que le seul moyen de soustraire les consommateurs à la tyrannie de la "Montreal L. H. & P. Co." est de ne conclure avec elle aucun traité, même éphémère; car tout avantage qu'elle nous obtient de nous, elle l'escompte pour attirer le Conseil municipal à la première occasion et faire réviser le traité en son faveur. Sur ce point nous pensons comme le Conseil Fédéré des letiers et du Travail, dont nous reproduisons ailleurs le mémoire.

Mais, nous le répétons, la vérité même de la grande majorité de nos échevins ne nous permet pas de nourrir des espoirs optimistes.

Et puis, d'aucuns prétendent que M. Laurier, resté l'ami de cœur de M. Robert, n'a jamais voulu sincèrement céder le canal de Beauharnois à la Ville, et que, sous prétexte de sauvegarder les intérêts de la région traversée par le canal, il ne tardera pas à se déclarer partisan de l'exploitation privée. M. Achille Bergevin réaffirmerait son empire sur l'esprit du Premier-Ministre!

On en va d'ailleurs raides que celle-là sous le régime libéral.

Le "Canada" fait grand état d'un din inter-ville offert à MM. Gouin et Gervais par quelques officiers du Club Préfontaine.

Cet événement prouve tout au plus, que la fourchette n'a pas de couleur politique. Ce Club Préfontaine est un lieu de mangouille et n'a jamais été autre chose; l'infamie qu'il exerce sur les destinées du pays se chiffre par 000.

Cette situation est très grave. Et M. Bladworth croit qu'elle justifierait la saisie et l'exploitation par l'Etat, pour le salut du pays, des mines dont les concessionnaires et les ouvriers se disputent la propriété depuis plus de six mois sans les exploiter, mettant ainsi en péril imminent la vie des citoyens.

Voilà bien comment on raisonne devant la misère. Mais chez les gens bien portants, qui jouissent du privilège de se faire voler par les administrateurs-agitateurs des charbonnages de la Nouvelle-Zélande ou du Congo, on ne saurait admettre ces théories par trop socialiste. Vive la propriété privée..... qu'on peut donner aux autres!

Voilà bien comment on raisonne devant la misère. Mais chez les gens bien portants, qui jouissent du privilège de se faire voler par les administrateurs-agitateurs des charbonnages de la Nouvelle-Zélande ou du Congo, on ne saurait admettre ces théories par trop socialiste. Vive la propriété privée..... qu'on peut donner aux autres!

Voilà bien comment on raisonne devant la misère. Mais chez les gens bien portants, qui jouissent du privilège de se faire voler par les administrateurs-agitateurs des charbonnages de la Nouvelle-Zélande ou du Congo, on ne saurait admettre ces théories par trop socialiste. Vive la propriété privée..... qu'on peut donner aux autres!

Voilà bien comment on raisonne devant la misère. Mais chez les gens bien portants, qui jouissent du privilège de se faire voler par les administrateurs-agitateurs des charbonnages de la Nouvelle-Zélande ou du Congo, on ne saurait admettre ces théories par trop socialiste. Vive la propriété privée..... qu'on peut donner aux autres!

Voilà bien comment on raisonne devant la misère. Mais chez les gens bien portants, qui jouissent du privilège de se faire voler par les administrateurs-agitateurs des charbonnages de la Nouvelle-Zélande ou du Congo, on ne saurait admettre ces théories par trop socialiste. Vive la propriété privée..... qu'on peut donner aux autres!

Voilà bien comment on raisonne devant la misère. Mais chez les gens bien portants, qui jouissent du privilège de se faire voler par les administrateurs-agitateurs des charbonnages de la Nouvelle-Zélande ou du Congo, on ne saurait admettre ces théories par trop socialiste. Vive la propriété privée..... qu'on peut donner aux autres!

Voilà bien comment on raisonne devant la misère. Mais chez les gens bien portants, qui jouissent du privilège de se faire voler par les administrateurs-agitateurs des charbonnages de la Nouvelle-Zélande ou du Congo, on ne saurait admettre ces théories par trop socialiste. Vive la propriété privée..... qu'on peut donner aux autres!

Voilà bien comment on raisonne devant la misère. Mais chez les gens bien portants, qui jouissent du privilège de se faire voler par les administrateurs-agitateurs des charbonnages de la Nouvelle-Zélande ou du Congo, on ne saurait admettre ces théories par trop socialiste. Vive la propriété privée..... qu'on peut donner aux autres!

POTINS POLITIQUES

Epanchements de deux députés ministériels en route pour leurs foyers

On craint pour M. Devlin dans Nicolet. M. Rousseau, de Champlain, est sûr qu'il sera battu

Jusqu'où l'esprit de vengeance en est rendu chez les ministériels

Les wagons de chemins de fer ont des oreilles. Grâce auxdites, nous pouvons rapporter aujourd'hui une intéressante conversation tenue, jeudi, entre M. Carrier, député de Champlain, et quelques autres, dans le fourgon du rapide Ottawa-Montréal, parti de la capitale à 4 heures de l'après-midi.

On causa d'abord du groupe nationaliste et de son chef logique, M. Bonarossa. On dit que le mot d'ordre, parmi la députation ministérielle, est de continuer, si on le veut, à saluer M. Bonarossa et Lavergne, et même à faire la partie de cartes avec eux (sic), mais de ne leur rien conter. S'ils s'aperçoivent, on verra à les traiter moins rigoureusement (tant mieux!).

Ce qui est de Lavergne, il est l'objet d'un traitement spécial. Nul n'ignore qu'il a la plus gracieuse et la plus gentille des femmes. Madame Lavergne était durant la dernière session une des favorites de la société d'Ottawa; on se vengea noblement de l'indépendance de son mari en l'excluant systématiquement des cercles mondains. L'exemple sera donné par les femmes de ministres à commencer par Laurier. (Ce sont toujours nos brillants députés qui parlent.)

Verville, lui, aurait tout bonnement demandé aux ministres ce qu'il a bien pu faire pour être considéré comme un ennemi. Sûrement, dit-il, au point de vue ministériel ce n'était pas si mal de soutenir Ainey quand le "Canada" le trouvait acceptable. Mais les deux ne l'entendent pas de cette oreille, et Verville devra faire une longue pénitence.

Quant à Robitaille, on raconte aux laudateurs qu'il serait allé mendier la faveur d'être introduit dans la Chambre par deux députés ministériels, et que M. Laurier n'en a voulu à aucun prix.

Quand ils eurent dit tout cela à leur entourage, sur ce ton béat que prennent les bons courtisans pour traduire la pensée des princes, MM. Rousseau et Carrier en vinrent à parler de l'élection de Nicolet, et le premier s'exprima à peu près en ces termes :

"La convention qui a choisi Devlin avait été paupérisée (sic) d'une façon honteuse. J'aurais les libéraux du comté n'auraient pris cent Irlandais qui n'a pu rester dans la politique britannique ni se faire choisir au Canada par ses compatriotes. On s'est dit qu'on avait affaire à des 'habitants' naïfs, et qu'il ne fallait pas se gêner. On devrait pourtant profiter de la leçon du comté de Québec; ça été bien parce que les ministres ne s'y sont pas montrés. Moi, je fais chanter à Beauport, je connais le sentiment public du comté; les électeurs savent que Lemioux a voulu les aveugler, et Devlin va être battu à plate couture."

M. Carrier ne dit rien, mais on se passa du tabac canayen, et il y eut plusieurs minutes de réflexion.

Tout à coup, M. Rousseau, dont on connaît le langage académique, s'écria en levant les yeux au ciel :

"C'est bien maudit!"

(1) Cette menterie a déjà paru dans l'"Echo de Charlevoix". La vérité, c'est que dix minutes avant l'entrée de M. Robitaille à la Chambre, M. Louis Lavergne, un des racleurs ministériels, était encore pendu à ses habits pour lui faire accepter ses services.

"L'arbitrage COMPULSOIRE" est la dernière intention de la linguistique canadienne. (Voir la "Patrie" du 6 décembre.)

Le cas du "patinoir" n'étant pas encore réglé, M. Tarte n'a pas osé écrire "compulsor".

M. Tarte prétend avoir conseillé au gouvernement du Canada l'institution de l'arbitrage "compulsor" en cas de greve.

Nous nous rappelons bien avoir lu dans la "Patrie", en faveur de l'arbitrage, des platitudes de pacifisme que M. Prud'homme, mais il n'y avait nullement question de "compulsor". Ce régime, qui a donné en Nouvelle-Zélande des résultats excellents selon les uns et désastreux selon les autres, est si contraire à l'idée qu'on se fait de la liberté individuelle au Canada, qu'il serait plaisant de le voir préconisé en ce pays par un homme qui a passé sa vie sur la clôture.

On a coutume de dire la-bas — en France — pour marquer l'extrême naïveté des habitants de la Chépagne : "Quatre-vingt-dix-neuf montées et un Champenois tout cent lèvent".

Le rédacteur du "Soleil" tient de race, évidemment.

Qu'on se hâte de voter la position de M. Laurier dans le syndicat de la "Presse", et la provenance des fonds qu'il y a placés. Car le parti libéral a déjà été jolé de cette façon par un maigron devenu célèbre.

Naissance.

PAPINEAU. — Le 26 dernier, l'épouse de C. J. Papineau, 428 rue Saint-Antoine, a eu une fille.

L'article de "l'Ami du Colon"

Nous citons à titre documentaire — et à ce titre seulement — l'article de "l'Ami du Colon" sur la possibilité d'une fusion entre certain groupe conservateur et certain groupe libéral autour du drapeau nationaliste.

"L'Ami du Colon" a raison de dire que toute formation politique nouvelle devra avoir pour unique but la défense du bien public contre la coalition politico-ploutocratique qui, sous les couleurs rouges ou bleues, exploite à son profit la plupart des gouvernements du Canada; nous sommes agréablement surpris de trouver cette opinion dans un journal qui, devant notre alliance avec les ouvriers ligues contre tous les monopoles et tous les privilèges, a crié comme un bête au socialisme.

Cette opinion, nous la partageons si bien que, lorsqu'il SEMBLA que M. Ainey ait abandonné son attitude indépendante pour se coller au ministre, et qu'il n'y eût plus devant les électeurs de Sainte-Marie que deux aspirants machines à voter, nous étions prêts à soutenir M. Marchand, mais seulement s'il consentait à ROMPRE AVEC LA DISCIPLINE CONSERVATRICE ET A ACCEPTER UN PROGRAMME NOUVEAU CONFORME AUX PRINCIPES NATIONALISTES COMME AUX INTERETS OUVRIERS.

Dégoûtés de la lâcheté de M. Brodeur, les libéraux les plus considérables de la circonscription — nous ne parlons ni au de Pamphile Tremblay ni de Rodolphe Latulippe — étaient allés offrir leur appui SANS CONDITION au brillant avocat conservateur (1); nous qui n'avons jamais adhéré au programme libéral tel qu'on le comprend à Ottawa, nous n'aurions pas voulu en faire autant.

Mais la question première est de savoir s'il y aurait, du côté conservateur, des hommes capables de comprendre que leur parti, venu à son heure, a fait son œuvre et n'a plus rien qui puisse lui rallier la faveur populaire.

Pour notre part, nous voulons bien faire l'impossible pour convaincre le peuple que par leurs procédés et leurs tendances les gouvernements d'aujourd'hui ne diffèrent point de ceux d'hier, mais "l'Ami du Colon" peut être tranquille, nous ne servirons jamais de marchepied aux arrivistes déçus qui forment encore le gros de l'état-major conservateur.

OLIVAR ASSELIN.

(1) Ce fait est historique; nous le prouverons en temps et lieu.

Arguments sonnants

Devant une assemblée publique, mardi soir, à Nicolet, M. Charles Devlin a lu la dépêche suivante de l'honorable M. Lemioux :

"JE SUIS MAINTENANT EN ETAT DE DIRE QUE LES USINES DE LA COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER DELAWARE & HUDSON SONT CONSTRUITES A NICOLET."

Et le "Canada" d'en conclure que les Nicoletains doivent voter pour M. Devlin. "C'est le parti libéral, dit-il, qui va nous régner à Nicolet." Ce sont des libéraux, l'hon. sénateur Bégin et l'hon. M. Lemioux, qui par leur influence et leur dévouement aux intérêts de la Rivière-Sud, ont amené le Delaware & Hudson à construire ses usines à Nicolet.

Le Delaware & Hudson est un chemin de fer indépendant du gouvernement, on le sent l'être. Il a employé ou il est censé avoir employé M. Bégin et son frère professionnel — comme avocat. Il n'a eu ni n'est censé avoir aucun rapport avec M. Lemioux. L'usage qu'il laisse faire de son nom et de son influence dans la présente lutte nous fait croire qu'il s'approprie à pratiquer une saignée dans la caisse de l'Etat avec le concours des politiciens ministériels.

MM. Mackenzie & Mann, pour placer leurs bons sur le marché de Londres, ont affirmé que tous leurs chemins de fer paient des dividendes à leurs actionnaires, après quatre ans d'exploitation. Et il faut bien que la chose soit vraie, puisque la fortune personnelle de ces messieurs, au dire de ceux qui les connaissent, dépasse le chiffre des subventions qu'ils ont reçues du peuple du Canada (1). Le Delaware & Hudson n'a donc pas besoin de subvention pour prolonger son réseau à travers une des régions les plus riches de la Province de Québec; l'argent qu'il recevra à cette fin sera le prix de services rendus ou à rendre au gouvernement. Les électeurs de la ville et du comté de Nicolet le comprendront-ils?

A lire les arguments que le ministre emploie dans ce comté, on dirait qu'il n'y a pas la moindre étincelle d'opinion publique chez les Nicoletains, et qu'on peut les acheter en bloc avec n'importe quelle promesse de "patronage".

(1). Plus de \$75,000,000.

M. Mackenzie revient devant le Parlement avec sa proposition tendant à l'abaissement du prix de transport des voyageurs à 2 sous par mille sur les chemins de fer.

Les députés au service du Grand-Tronc, du Canadien-Nord et du Pacifique vont sans doute se consoler pour l'entente de proposition. M. Mackenzie pourra leur répondre que le Boston & Maine a réduit ses billets de première de 3 sous et demi à 2 sous et demi, dans des régions aussi peu peuplées que le Canada, et que ses recettes ont augmenté au lieu de diminuer. Ce ne sont d'ailleurs pas les bons arguments qui lui manquent.

La proposition Mackenzie comporte aussi l'extension de l'autorité de la Commission policière des chemins de fer aux wagons-dits et aux télégraphes. De plus elle forcerait les compagnies de télégraphes à transmettre les messages des compagnies locales.

EN ROUTE POUR QUEBEC

(1 heure du matin)

"Le grand-comte Gale est retourné à Québec sans avoir pu attraper son prisonnier. Il a trouvé celui-ci devant le magistrat, lundi matin. Tous deux avaient fait le voyage dans le même wagon." LES JOURNAUX.



ASSELIN. — Hé! vous, la police, ne roulez donc pas si fort; on ne peut pas dormir.

Le bluff de M. Prévost

Pourquoi il propose un procès sommaire. — Comment s'est opéré son racolage avec M. Gouin. — Autres détails pour l'histoire.

Les "publicistes" de M. Jean Prévost, sommés par la presse indépendante d'avoir à montrer du travail, ont fabriqué à leur "boss" deux interviews dont l'un a paru dans le "Soleil" et l'autre dans la "Patrie". Les "représentants" de ces journaux — pour se servir du mot consacré — sont censés avoir pris le ministre au dépourvu, mais il suffit d'ouvrir les yeux pour voir que M. Prévost est arrivé dans le bureau de rédaction sans esquisse à la main et non portant dans sa poche.

M. Prévost consacre bien les trois quarts de sa noble prose à son voyage en Belgique. C'est un sujet sur lequel il croit pouvoir s'appesantir, maintenant qu'un emissaire du gouvernement de Québec nous en parle pas le baron de l'Épine, est parti pour aller circuler M. l'abbé Arts et autres témoins des extravagances

Echos Commentaires

Avec Balle et Devlin sur les rangs dans Nicolet, mûssier l'assortir ne devrait pas se plaindre de l'étréité de vues de ses compatriotes.

M. Verville propose la limitation de la durée du travail à huit heures pour les entreprises de l'état.

Les fonctionnaires du gouvernement de Québec font déjà mieux que cela. Ils réalisent presque le rêve du travailleur socialiste Jules Guesde, en ne travaillant que trois quarts d'heure par jour.

Faites remplir vos ordonnances médicales, et achetez vos remèdes à la pharmacie Laurence, coins des rues Saint-Denis et Ontario. Seulement des produits récents et purs.

"Le Canada joint, s'est-on accordé à dire à la réunion des actionnaires de la Banque de Montréal, d'un état d'heureuse prospérité. Cependant, il ne faut pas céder, à cause de cela, à l'excitation de la PRUDENCE ET DE LA MODERATION DANS LES DÉPENSES." (De la "Patrie" du 4).

M. Tarte aurait-il désappris du "faire grand"? Depuis l'abolition de la pension de retraite, il a eu le temps de changer d'idée.

La "Patrie" rapporte que l'échevin Larivière se serait exprimé ainsi sur la proposition de l'échevin Lévesque de renvoyer à huitaine l'étude de la question du gaz:

"Il faut être prêt, ET IL FAUT ÉPUISER TOUS LES MOYENS POSSIBLES vis-à-vis la compagnie, afin d'obtenir des concessions, car ce n'est que dans ce cas qu'on pourra obtenir de la Législation les millions dont la ville aura besoin pour municipaliser son service d'éclairage."

L'échevin Larivière, en voilà un homme qui brûle de municipaliser! Il prend sans doute ces excellentes idées chez M. Forget, où on le voit presque aussi souvent qu'à l'Hôtel de Ville.

Un correspondant sportif de la "Patrie" énumère "les dix meilleurs lutteurs de l'univers, qualités pour prendre part à la poule finale et disputer le titre de champion du monde." Ce sont: CALZADA, Français; PIETROFF, Bulgare; EBERLE, Allemand; PENGAL, Turc; AMARAL DE SA, Brésilien; BRANCA, Brésilien; ZIPPIS, Américain; SAKI, Japonais; TCHOU, Tchèque; NICHICH, Serbe; VERRET, Français; LACROIX, Néerlandais.

Chose étrange, on ne trouve dans cette liste le nom d'aucun de ces broyeurs d'os et de ces arracheurs d'yeux que la "Presse" nous présente depuis deux ans comme des lutteurs de réputation mondiale.

Il n'y a pas qu'en politique que les Canavens se passionnent.

Et il n'y a pas que la non plus qu'ils se lassent de leur monnaie de poche par le chômage.

"Rose Gold Cream" de la chapine pour teint et peau. Bourbionne, Bell E 1122.

M. Aylesworth a formellement démenti, aux Couronnes, l'assertion de M. Rnpus Pope, que la présidence de la Cour Suprême de la Colombie anglaise était à vendre pour \$7,000.

M. Aylesworth a débuté au ministère de la Justice en annonçant qu'il continuerait à plaider devant les tribunaux pour la Compagnie des Téléphones. Bell qui est constamment en instances de privilèges auprès du Parlement. Son principal argument, dans les élections partielles de l'Ontario, consiste dans les plus grossières promesses de "patronage". Il était prêt à justifier M. Hyman de se cramponner à un mandat volé. Enfin, en réponse à une interpellation de M. Robitaille, il vient de se reconnaître coupable de mensonge et d'appel aux passions les plus dangereuses des foules. Et c'est ce monsieur qui s'indigne qu'on le croie capable de vendre une place de juge. Nous voulons bien le supposer honnête, mais s'il n'y avait que ses actes publics pour étayer cette croyance nous resterions sceptiques.

ESSENCES DE TOUTE SORTES à la chopine. J. Bourbionne, 184 r.v. Colonne. Spécial: sir, d'érable, vanille, citron, orange, fraise, cardinaux et boissons.

La Ville de Montréal, voulant avoir elle aussi ses \$7 "départements", vient de s'en adjoindre un nouveau: celui des trottoirs (1).

Cette institution a pour raison d'être, paraît-il, de voir au nettoyage des trottoirs dans le quartier borné par les rues Craig, Carleton, des Comissaires et McGill. Il faut croire qu'elle éprouve quelque difficulté à se mettre en marche, car depuis une ou deux semaines que l'hiver est commencé elle n'a pas encore passé par la rue Saint-Thérèse.

Le "Département des trottoirs" aurait-il le jargon moins lésé que la police?

(1) Pour ceux qui ne nous comprendraient pas, disons que le mot "département", en notre pays, désigne tout service dont on ne connaît pas le nom véritable. Le "département des trottoirs", au dire de la "Presse", est né d'une division du "Département de la Voirie". Inclurons nous devant cette information d'un journal qui possède lui-même un "département des annonces" et un "département de reportage" et quelques autres menus "départements" — pres- que toute la France!

Changement d'adresse

Le public est prié de prendre note que mon magasin de :

Merceries et Chapeaux

situé autrefois au numéro 41, rue Saint-Laurent, se trouve aujourd'hui

461 rue Sainte-Catherine Ouest

Réduction de 20 pour cent, d'ici à la fin du mois, afin de faire connaître l'endroit.

S. TURGEON

On peut supposer deux raisons au refus des Messieurs de Saint-Sulpice de vendre à la Ville leur domaine du Sault-au-Récollet. Peut-être ne trouvent-ils pas le prix satisfaisant, et cela ne nous surprendrait pas, car Saint-Sulpice a bien le droit de rester attaché aux biens de ce monde. Peut-être aussi ont-ils appris que le but de nos édiles n'est pas tant de nous donner un bon de l'ouïe, que de mettre en valeur les propriétés acquises — par quelques-uns d'entre eux dans le voisinage du parc projeté. Avec un corps échevinal comme celui que nous avons, toutes les hypothèses sont permises.

Si nous étions le Procureur-Général, peut-être bien que nous ne serions qu'un abruti, mais peut-être bien aussi que nous aurions depuis longtemps fait arrêter quelqu'un EN RAPPORT AVEC ("en référence avec") le meurtre d'Ellen Quinn, comme on écrit dans les nobles éphémères de la "Compresse" et de la "Poterie".

Pour mettre plus sérieusement le grappin sur le meurtrier, nous l'aurions d'abord chargé des policiers obtus, épris de notoriété, qui font mettre leurs portraits et vident leur cerveau cerveau dans les gazettes chaque fois qu'ils trouvent un mouchoir pouvant être tombé de la main sanglante de l'assassin. La découverte des criminels intéresse trop directement la société pour que celle-ci permette au premier gendarme venu de précommencer à la presse, partant, aux criminels eux-mêmes, les démenties et jusqu'aux intentions de l'autorité.

PHARMACIE ET ARTICLES DE TOILETTE A PRIX REDUITS CHEZ LE DUC: coin S.-Denis et Sherbrooke. Place D'Aboultze et 595 Ouest, Ste-Catherine.

La "Patrie", voulant faire sa cour à M. Laurier (M. Tarte n'a pas répondu à dire directeur des travaux du port de Montréal), nous apprend qu'une revue des discours du Premier-Ministre PROUVE QU'IL EST TRÈS PARTICULIER DANS LE CHOIX DE SES AUTEURS ET LA RICHESSE DE SES ALLUSIONS LITTÉRAIRES INDIQUENT (sic) BEAUCOUP D'ETUDE DE SA PART.

Le charme avec lequel ces choses-là sont dites nous rassure moins, sur les goûts littéraires de M. Laurier, que le caduc de cent piastres que le Premier-Ministre vient de faire à M. Albert Loran pour l'aider à publier son volume de vers.

Notre éminent compatriote qui fera passer des heures bien douces à relire les compliments que la "Patrie" lui a faits à l'occasion de son 65e anniversaire. Et s'il parcourt ses journaux au sommet du lit, peut-être hésitera-t-il à admettre ce qu'affirme son ancien collègue des Travaux publics, savoir, qu'il commence invariablement la journée EN SE RASANT LUI-MÊME.

OBSERVATION

C'est après avoir observé, avoir étudié et consulté les goûts du public acheteur combinés avec les derniers goûts et modèles de la mode que nous avons fait notre assortiment de pardessus de drap garnis et doublés de fourrures, qui est certainement le plus considérable en Canada. Nous en avons pour tous les goûts et pour toutes les bourses. Notre système d'achat et de fabrication, nous permet de vous donner, pour le même argent, au moins 40 pour cent plus et meilleure valeur qu'ailleurs.

CHAS. DESJARDINS & CIE, 485 à 491 Ste-Catherine Est, Coin St-Timothée.

Tél. Bell Est 1536-1537.

Jean s'entête

Un bienfaisant article a fait que JEAN s'entête. [S'EMBALE]

Et si fort, qu'Asselin. Serait un noir moussier coté dans la plus [Sale]

Un pur, un vrai couquin. Vraie c'est étonnant que certe GENT [S'EMBALE]

C'est peut-être un cousin De la sainte lignée, à la trop tendre [S'EMBALE]

Tel ce Massieu Béguin! Est-il vrai que d'un mot désobligeant [S'ENGAGE]

Une telle fureur? Ensuite, n'est-ce pas désobligeant? [S'ENGAGE]

Condamner! — J'EN SENS PEUR! Si du gouvernement, subtil, l'argent [S'ENGAGE]

Par où l'on ne sait trop. Si par adroïtement encore l'argent [S'ENGAGE]

Et s'en donne à gogo. C'est que dans son coquille un malin [S'ENGAGE]

Et que pour l'arrêter, Sans aucune crainte, il s'engage [S'ENGAGE]

Bien vite le citer. Au budget, le public, n'y pas son GENT [S'ENGAGE]

Ou bien, j'y perds mon temps. Hélas! ce bon public est le premier qui [S'ENGAGE]

Et mainte GENT S'EN SENT. Peut-être dira-t-on que, rédigeant [S'ENGAGE]

J'écris tout de travers. N'importe ce qu'on dit: voilà que j'en [S'ENGAGE]

Au prix de quelques vers. ENVOI

SONGENT, J'ENTENDS, RO GENT, RO GENT, JEAN NAÏF.

Montréal, 5 déc. 1906.

La menterie de M. Aylesworth

M. Robitaille, député de Québec, avait demandé:

Le ministre de la justice a-t-il prononcé les paroles suivantes ou d'autres au même effet à une assemblée publique tenue à Montréal, le 27 octobre dernier, tel que le rapporte le "Globe" de Toronto, du 25 courant:

"Pas plus tard qu'il y a encore, dans le comté de Québec, le feu de la haine sectaire a été allumé, sous le prétexte que sir Wilfrid Laurier est trop anglais pour ses adversaires politiques, dans cette partie du pays. Et dans le moment même que ses adversaires de Québec qui désirent sa chute, proclament qu'ils ont remporté la victoire sur les plaines d'Abraham, ceux qui, dans l'Ontario, se joignent à la victoire de sir Wilfrid Laurier, croient inconsciemment la tombe des institutions britanniques en Canada."

Dans l'affirmative, sur quoi le ministre basait-il son opinion?

M. Aylesworth a répondu laconiquement:

"Oui."

"Sur le cours des affaires publiques."

M. Aylesworth "aurait mieux fait d'avoir tout de suite qu'il a menti pour gagner des sympathies à M. Laurier. Il est vrai que la "Presse" prête à M. Bourassa le même langage que lui a prêté M. Aylesworth, mais tout le monde chez nous sait à quoi s'en tenir sur la véracité de ce journal on tout se vend, on tout se paie."

M. Aylesworth jouissait d'une certaine réputation de libéralité et d'honnêteté avant son entrée dans le cabinet. Est-ce pour avoir découvert que personne ne prêtait l'oreille à ses discours écumants comme la pluie, qu'il essaye de rallumer le brasier de la francophilie dans l'Ontario en se donnant l'air de combattre des anglophobes? Ce serait un piètre calcul, car le temps est un grand maître et ne manquerait pas de remettre toutes choses sous leur vrai couleur.

"CELESTINS", c'est le nom de la véritable Eau de Vie.

Le parti de l'avenir

(De "L'Ami du Colon" du 30 novembre.)

Jusque dans nos montagnes s'est répandue la rumeur qu'un certain nombre de libéraux dissidents du régime actuel, ainsi qu'un groupe de conservateurs désapprouvant de voir leur parti sortant de sa léthargie présente, ont accepté l'invitation de la phalange nationaliste de Montréal et vont délibérer avec elle prochainement. D'aucuns affirment qu'il y sera élaboré un programme général d'action politique concertée en vue de substituer de nouvelles méthodes et de nouveaux hommes à ceux qui régissent aujourd'hui l'Ontario et Québec.

Les constituants de la nouvelle organisation politique en gestation, se rallient autour de notre député fédéral de Lacombe, M. Bourassa, comme porte-drapeau. Il n'y a pas de doute que les récentes attitudes de celui-ci, son talent incontesté et son emprise sur les foules le désignent assez bien à ce rôle qu'on lui assigne.

On voudrait, paraît-il, lui adjoindre un conservateur canadien-français afin de mieux attirer toute la jeunesse du parti de Lacombe, Morin et Cartier, laquelle croit encore aux grandes traditions de ses ancêtres politiques, mais perd patience à voir que personne ne se lève, au sein du parti, depuis la convention de décembre 1905, pour affirmer et faire revivre, devant le public, ces belles traditions.

On aurait songé à prier M. Monk, député fédéral de Jacques-Cartier, d'entrer en lice aux côtés de M. Bourassa, dans l'arène nouvelle. On n'est pas bien sûr toutefois, que l'ancien leader des conservateurs canadiens-français soit encore suffisamment dégoûté des hommes de son parti pour se risquer de la sorte à franchir le Rubicon. D'autres, moins confiants, par exemple, semblent incliner à croire que M. Marchand, avocat conservateur distingué, qui s'illustra, récemment, dans la défense vigoureuse qu'il fit des ouvriers de Buckingham, deviendrait plus naturellement un compagnon de lutte pour Bourassa, surtout si celui-ci devait concentrer d'abord son action politique dans la sphère provinciale.

Qu'advient-il de ce projet humanitaire? L'arbitraire a-t-il constitué un parti homogène, ne fût-ce qu'un simple groupe électoral — disposant d'une majorité "dynamique" — dans l'opinion, à défaut d'une majorité "numérique" — à défaut des éléments qui se rapprochent? Nous sommes, à "L'Ami du Colon", trop peu en contact avec les intrigues de la politique contemporaine, pour y aller de notre scepticisme.

Mais, à ce sujet, une question surgit qui relève plutôt de l'économie politique que de la politique. Le nouveau groupement qu'il cherche à opérer basera-t-il son action sur l'influence de l'argent, soit pour se hisser et puis se maintenir en selle, soit pour enrichir ses adeptes, selon la fustelle des tendances des organisations parlementaires d'une coupe de grande république, aujourd'hui, et comme l'ont pratiqué, du reste, avec un cynisme abominable, depuis vingt-cinq ans, nos deux vieux partis canadiens, qui ne meurent l'un après l'autre? Ou bien les nouveaux sont-ils sincèrement résolus à nous faire de la politique de principes et d'idéalisme, de progrès par le peuple et pour le peuple, dans le seul intérêt public, bien compris, d'accroître au capitalisme et à ses agissements le respect qu'ils méritent, s'ils sont de bons et loyaux serviteurs de la société, et ne les encourageant point dans le rôle de tyrans et d'exploiteurs de la masse? En d'autres termes, aurons-nous enfin un parti de véritables démocrates-progrèsistes, quel que soit le nom qu'ils se donnent, pour remplacer leurs nos coteries diverses de ploutocrates-opportunistes, à la solde et à la dévotion du veau d'or? Pour nous, tout est là. Nous l'avons déjà dit: seul un parti sincèrement démocratique, maintenant, en ce pays, en cette province surtout, la promesse de l'avenir.

Si la nouvelle organisation qui doit naître de la coalition libérale-nationaliste-conservatrice qu'on nous annonce, revêt ce caractère, elle sera la bienvenue. Si elle ne cherche à supplanter les autres que pour faire revivre sous une nouvelle enseigne les mêmes meurs, les mêmes fautes tendances, elle n'a point sa raison d'être.

Nous jugeons l'arbre à ses fruits... et peut-être même des ses fleurs, snobs et "feuilletons".

UNE ÉPARGNE

Vous épargnez de l'argent en achetant chez nous votre pardessus de drap garni et doublé de fourrures. Voyez nos prix. Assortiment complet.

CHAS. DESJARDINS & CIE, 485 à 491 Ste-Catherine Est, Coin St-Timothée.

Tél. Bell Est 1536-1537.

Les Ouvriers et l'Eclairage

Au maire et aux échevins du conseil municipal de la cité de Montréal.

Messieurs,

Le conseil des Métiers et du Travail de Montréal et les unions qu'il représente, ont l'honneur de vous informer, qu'ils sont énergiquement opposés à toute prolongation des contrats existant actuellement entre la ville et la Montreal Light, Heat and Power Company pour la fourniture du gaz et de l'énergie électrique à la ville et à ses citoyens.

Qu'ils sont également opposés à tout renouvellement de contrat avec la même compagnie à quelque condition que ce soit.

Qu'ils sont non moins opposés à ce que l'exploitation de ces services soit confiée à toute autre compagnie privée qui ne serait pas formée d'une installation appartenant à la Ville.

Qu'ils désirent que ces services soient municipalisés le plus tôt possible.

Etant d'avis, monsieur le maire et messieurs les échevins, que vous serez désireux de connaître les raisons qui motivent la requête ci-dessus, nous avons l'honneur de vous les exposer au meilleur de sa connaissance comme suit:

1. Parce que les actions de la Montreal Light, Heat and Power Company ayant été artificiellement surhaussées (moulinées), cette compagnie se trouve par le fait obligée de payer des dividendes considérables sur des valeurs fictives. Que cet argent ne pourra être pris que dans la poche des consommateurs et qu'elle part ailleurs.

2. Que si elle diminue le prix de ses produits, il est certain qu'elle en diminuerait en même temps la qualité ou recourrait à d'autres moyens pour imposer de nouvelles charges aux consommateurs qui lui permettraient de leur soutirer l'argent dont elle aurait besoin pour satisfaire ses ambitions personnelles.

Nous avons un exemple concluant de ce que peut faire cette compagnie en ce genre de transactions.

Il y a quelques années, après de longs et persistants efforts de la part du Travail organisé, après qu'il eut démontré avec preuves à l'appui que le prix qu'exigeait la Compagnie pour l'éclairage de nos rues était excessif, nous parvîmes à faire opérer une réduction considérable. Malheureusement, en même temps qu'elle réduisait ses prix, elle diminuait également le voltage de ses lampes, de sorte qu'au lieu d'avoir amélioré la position de la Ville, par le changement, on l'a empirée.

Et nous n'avons pas de raisons de croire qu'elle n'aura pas de même avec le gaz et l'énergie électrique quand elle aura un renouvellement de ses privilèges.

3. Parce que ces monopoles sont un danger constant pour la bonne administration publique, attendu qu'ils sont une menace de corruption pour nos hommes publics qui s'adonnent trop facilement à spéculer sur les valeurs de ces monopoles aux dépens des intérêts publics.

4. Parce que nos sommes d'avis avec tout le Travail organisé que si nos représentants à l'Hôtel-de-Ville agissaient avec énergie, ils pourraient forcer la législature à accorder à notre conseil le pouvoir d'emprunt nécessaire pour créer une installation qui lui permettrait d'exploiter lui-même ce service public, si la Montreal Light, Heat and Power Company refusait de se laisser exproprier à des conditions raisonnables.

5. Qu'au cas où la Ville créerait une installation à gaz, il serait facile, si l'on craignait que notre administration municipale ne puisse faire une concurrence avantageuse au trust, d'affermir pour une courte période cette installation à une compagnie privée.

Une installation moderne, dirigée par des hommes d'expérience, aurait la tâche facile pour faire disparaître la compagnie actuelle avec son installation défectueuse et ancienne.

6. Parce que les ouvriers sont d'avis qu'il y a maints autres moyens de se débarrasser des services onéreux de la compagnie qui exploite ce service, si nous pouvons trouver dans le conseil une majorité d'échevins énergiques ayant à cœur les intérêts du peuple avant ceux de la compagnie.

7. Enfin, parce que le Conseil des Métiers et du Travail de Montréal et les unions qu'il représente sont d'avis que de toute façon l'entreprise municipale pour les services publics est incomparablement plus avantageuse pour les citoyens que l'entreprise privée.

8. Espérant, monsieur le maire et messieurs les échevins, que vous prendrez cette requête et les remarques qui l'accompagnent en considération, nous nous soumettons aux humbles serviteurs.

(Signé): Le Conseil des Métiers et du Travail de Montréal.

Par son comité: JOSEPH AINÉ, J.-A. RODIER, ZOTIQUE LESPÉRANCE, H. PAQUIN, J.-R. BRUNETTE, LOUIS LEBEVRE.

Pardessus de Drap garnis et doubles de fourrures.

Bon drap. Bien faits. Bien finis. Tailleurs experts. Ajustement garanti. Des milliers de ces beaux pardessus. Avant d'acheter, voyez nos prix et notre assortiment.

CHAS. DESJARDINS & CIE, 485 à 491 Ste-Catherine Est, Coin St-Timothée.

Tél. Bell Est 1536-1537.

FERS "NEVERSLIP"

Voilà le temps pour ceux qui ont des chevaux de voir à les faire ferrer avec les Fers "Never slips", afin d'en retirer tout le bénéfice possible. Car avec ces fers un cheval ne glisse jamais et a toujours bonne prise sur les pavés.

Ludger Gravel, seul agent. 22 et 24 PLACE JACQUES-CARTIER, MONTREAL. Tél. Bell: Main 512. Tél. des Marchands, 964. 641, Après 6 h. P.M., Tél. Bell: Est 2314.

Vous satisferez, si vous aimez à être bien mis — adoptez-le.

Magasins de détail: 231 rue St-Jacques, — 470 rue Ste-Catherine Ouest. — 469-471 rue Ste-Catherine Est

Nous Payons le Fret dans les Provinces de Québec et Ontario.

LA CIE E. D. MARCEAU, LIMITÉE, Thés, Cafés, Épices, Vinaigres en Gros, 281 et 285 RUE SAINT-PAUL, MONTREAL, Canada.

Il est inimitable le "Café de Madame Huot"!

Ne vous fiez qu'à votre propre jugement: l'avenir de notre commerce dépend de votre clientèle, nous avons intérêt à vous bien servir: une vente de plus de 300,000 boîtes de ce café exquis vous justifie d'en faire l'essai. Nos épicerie extra-choix vous donneront la plus complète satisfaction et nous vaudront votre clientèle. Envoi franco sur réception de \$2.80.

2 lbs. Café de Madame Huot... 75c. 1 lb. The Japonais "Condor" ou 2 lbs. de l'un ou l'autre de ces Thés, au choix... 50c. 1 lb. The Noir "Condor"... 40c. 1 lb. Moutarde "Condor" absolument pure, contenant tout son hulle... 25c. 1 lb. Poudre à Pâte "Condor" sans rivale... 25c. 1 lb. Epices Assorties. Boîtes de 1-4 lb. Les plus hautes qualités... 50c.

GRATIS... Sur demande, nous livrons "L'Art de préparer du bon Café et du bon Thé."

Avez-vous des procès?

Messieurs, vous faites-vous de la bile? Dormez-vous mal? Êtes-vous porté à maudire la malice des hommes et celle des politiciens en particulier?

Oui? Eh bien, voici un petit conseil qui ne vous coûtera rien et qui vous sera utile. Allez passer une heure à la tabagie du Marguerite Cigar Store, 742 rue Saint-Denis. Notre ami Bruyère vous servira de son excellent tabac naturel dans des pipes ravissantes; et pendant que vous regarderez vos chagrins s'envoler dans la fumée du pétun, il vous racontera des histoires réconfortantes. Le tabagie du Marguerite Cigar Store est le rendez-vous de tous les hommes d'esprit du haut de la rue Saint-Denis: et Dieu sait s'il y en a dans ce quartier!

Vous profiterez de votre visite pour examiner les articles importés par Bruyère à l'occasion des fêtes; ce sont des cadeaux idéals pour fumeurs. Il y en a de toute sorte, mais ils sont tous à bon marché. Allez voir en particulier les pipes, porte-cigares, porte-cigare, services de fumoirs, etc., montés en or, argent ou nickel.

Dans les grands malheurs

Rien ne console comme un petit verre de vin de palmar. Quel plaisir ce nous fait, l'indulgent, à Québec, après les trames de la corruption déviant le magistrat de police, de pouvoir nous voir chagrins dans une bouteille d'excellente bière de Beauport. Et le plus drôle, c'est que le publicain qui nous sert la marchandise avait fait de même quelques heures auparavant pour un de nos amis nommé Jean Beauve, lui aussi plongé dans la peine par la malice des hommes.

Les célèbres bières et porters de Beauport sont en dépôt à Montréal au No 347 rue Notre-Dame-Est. Elles se trouvent aussi chez les épiceries intelligentes. Tous ceux qui nous commandent une douzaine de bouteilles d'ici au premier janvier recevront un des plus beaux calendriers qui se soient jamais vus à Montréal. Téléphone Bell: Main 3297.

Parc Sohmer

AUJOURD'HUI MATINÉE ET SOIRÉE.

GRANDES ATTRACTIONS Extraordinaire

ADMISSION 10 CENTS.

SI VOUS TOUSSEZ

PRENEZ LES CAPSULES CRESOBENE

Malades qui souffrez d'une bronchite ancienne, d'une toux rebelle, d'une laryngite, d'un asthme, d'une pleurésie, prenez les CAPSULES CRESOBENE.

Ce précieux médicament, balsamique et antiseptique calmera l'inflammation de vos bronches, décongestionnera vos poumons, apaisera votre toux, rendra votre respiration douce et régulière, vous donnera de l'appétit et des forces, augmentera votre résistance vitale. LA CAPSULE CRESOBENE est par excellence le régénérateur des poumons.

En vente partout, 50 cents le flacon.

AVIS

COUR SUPÉRIEURE

District de Montréal.

Dame Amanda Delpé, épouse commune en biens de Elie Gauthier, forgeron, de la paroisse de Varennes, dans le comté de Verchères, district de Richelieu, d'abord autorisée à ester en justice, a institué ce jour une action en séparation de biens contre son dit époux.

Montréal, 8 novembre 1906. GEOFFREY & BEAUCHAMP, Procureurs de la Demanderesse.

Quelques-uns des avantages

qu'il y a à faire faire vos copies bleues ("Blue Prints") chez nous.

1. Le jour même de la commande, vous recevrez les copies au propre.

2. Nos copies, faites sur papier parchemin fort, sont de couleur uniforme et indélébile.

3. A prix égal, vous êtes mieux servi chez nous.

THE ELECTRIC BLUE PRINT CO. H.-E. PELLETIER, Prop.

Téléphone Bell: Main 5271. 40 rue de l'Hôpital, Montreal.

Avez-vous besoin d'un objet quelconque de France?

Tissus, Livres, etc., etc.

Adressez-vous à "FRANCE-CANADA", 81 Boulevard Haussmann, qui vous le fera parvenir au mieux de vos intérêts.

MOTARD, FILS & SENEAL

Concessionnaires pour le Canada

</

Décembre (1)

Depuis hier, la neige a du ciel monotone
Tombe, silencieuse, égayant le chemin
De cristaux, blanches fleurs, qu'une invisible main
Sème de l'inconnu sur les champs de l'automne.

Les choses d'ici-bas, sous leur blanche couronne,
S'endorment aux échos d'un accent suranné,
Que module la bise à l'éternel demain,
Dans un hymne d'amour qui pleure et qui frissonne.

De la route blanche, au rayon matinal,
S'échale vers les cieux un parfum hivernal
Qui sature les airs d'une immense tristesse;

Et, dans les tons mourants d'un crépuscule froid,
La terre s'abandonne à la folle caresse
De la neige qui danse et du jour qui décroît.

JACQUES SAVANE.

particulièrement dans ses polémiques, ce qui donne à M. Rinfret l'occasion d'émettre des vues intéressantes sur l'éducation secondaire, et, dans son admiration plutôt enthousiaste pour M. Fréchette, de dire quelques mots desobliques du directeur du "Nationaliste".

M. Rinfret a le mérite de travailler, de penser par lui-même; ses écrits dénotent des connaissances qu'on rencontre chez peu d'écrivains canadiens. Son style, qui au début trahissait son caractère jeunesse, va s'assouplissant tous les jours, et il est permis d'espérer que ce jeune homme fournira un jour au Canada français un critique littéraire de tout premier ordre.

DES MILLIERS

Nous vous offrons des milliers de pardessus de drap doublés et garnis de fourrures. Assortiment complet à la dernière mode. Ajustement garanti. Avant d'acheter, voyez nos prix.

CHAS. DESJARDINS & CIE,
455 à 491 Ste-Catherine Est
Coin St-Timothée.
Tél. Bell Est 1536-1537.

TRIBUNE LIBRE

LIBRES-PENSEURS

Mon cher directeur,

La "Vérité", dans son numéro du 24 novembre dernier, sous la signature de R. Hachet, proclame un mode de suffrage plus ou moins explicite, qu'elle voudrait substituer à celui que nous avons aujourd'hui, le "Un homme, une voix". Mais quel qu'il soit, ce mode de suffrage, nous savons, pour l'apprécier, la tactique que ce journal emploie de pair avec le vieux "Bégon" de la "Croix", nos conclusions lui seraient bien peu flatteuses.

Ne vous rappelez-vous pas, en effet, les stupides arguments qu'elle a coutume de faire valoir pour combattre ceux qui proposent certaines réformes, dont une intelligence par trop resserrée leur interdit la compréhension?

Vous n'ignorez pas les diverses circonstances où ces deux journaux soutiennent l'importance d'une réforme, parce qu'ils ont, franc-maçon ou libre-penseur, en avait déjà appuyé la suggestion.

Ne serions-nous pas tentés de juger la "Vérité" comme elle juge les autres? Car au cours de ce long article intitulé: "Un homme, une voix", elle défend sa cause avec d'interminables citations d'un certain M. Prins. Mais le vieux Hachet nous représente ainsi: "M. Prins n'est pas un clercal ténor s'en fait. C'est un LIBRE-PENSEUR dans toute la force du terme."

Le directeur de la "Vérité" ne craint donc pas de faire l'œuvre des loges, en préconisant les opinions de son P. Prins?

Emancipation imprévue!!!

Remarquez bien, monsieur le directeur, que je ne veux aucunement ni attaquer la réforme en elle-même, car je ne m'y entends guère. Mon intention n'est que de vous montrer les petits procédés dont ces hommes font usage à l'endroit de leurs adversaires.

Et pourtant, la "Vérité" passe pour un journal sérieux!

Agitez, monsieur le directeur, avec mes remerciements, l'hommage de ma considération.

Bien à vous,

FLAVIEN DION.

LES TRADITIONS S'EN VONT

Un auteur fort grave a dit:
"Le plus sûr moyen de détruire un arbre, c'est de couper ses racines. De même, un peuple s'en va infailliblement à la ruine s'il abandonne les traditions sociales et religieuses qui alimentent sa vie."

On sont donc, à nous, Canadiens-Français, nos incompréhensibles cantiques de l'Avant, de Noël et de la Quinzaine de Pâques que nos ancêtres nous ont apportés de notre vieille mère-patrie, la France, quand Jacques Cartier est venu planter la croix du Sauveur du monde sur la montagne de Montréal, et que naguère encore, nous entendions chanter dans nos églises, sur toutes les rives de notre beau fleuve Saint-Laurent?

Voici donc le cri de notre âme, pour l'Avant:

Venez, divin Messie,
Sauvez nos jours infortunés;
Que nos soupis soient entendus;
LES BIENS QUE NOUS AVONS PERDUS
NE NOUS SERONT-ILS PAS RENDUS?

Voyez couler nos larmes:
Grand bien si vous nous exaucez,
Nous n'aurons plus d'alarmes;
Venez, venez, venez.

ROGER BLAIREAU,
Trois-Rivières, 25 novembre.

LE "NATIONALISTE" DEVIENT L'ORGANE DES SAINT-PIERRAIS

Monsieur le rédacteur du "Nationaliste",
Je viens de recevoir des lettres de Saint-Pierre et Miquelon, qui m'annoncent que les élections au Conseil Supérieur des Colonies auront lieu au mois de décembre. Comme cette nouvelle intéresse nombre de personnes de la colonie saint-pierraise de Montréal, je vous prie d'insérer dans vos colonnes de dimanche les faits suivants:

M. Louis Ruelland se présente comme candidat à la députation à Paris, appuyé par M. L. Fleury de Quille, en remplacement de M. Legasse, sortant. Aussitôt son élection faite, le nouveau député partirait pour Paris accompagné de M. Patrice Penny, son secrétaire particulier, pour discuter avec le ministre Clément les nouveaux projets qui doivent servir pour le bien de la colonie, en ce moment sur la point de périr.

M. Ruelland, enfant du pays, homme de lettres, ancien élève du lycée Henri IV, remplit sans crainte, avec honneur, le mandat qui lui aura été confié par ses compatriotes. Comme il a suivi de près la politique actuelle de la République, le choix de la population ne peut être meilleur. Le mandataire n'a aucune rétribution, n'étant que délégué; sa fonction personnelle ne permet de sacrifier son temps aux intérêts du pays.

Comme le "Nationaliste" est bien apprécié par la colonie française, pour ainsi dire le mieux goûté de tous les journaux de Montréal, je crois bien faire en vous adressant l'article ci-dessus.

Agitez, Monsieur, mes salutations les plus sincères.

JEAN CONSTANT.

Pour permettre à nos amis de doubler en peu de temps le tirage du "Nationaliste", nous offrons jusqu'à avis contraire, AUX GENS DE LA CAMPAGNE cinq abonnements pour trois piastres. Chaque groupe de 5 pourra comprendre un renouvellement. Tout lecteur d'un journal quotidien devrait recevoir en même temps un journal comme le "Nationaliste".

Pardessus de drap garnis de fourrures.

Faits dans notre établissement par nos tailleurs experts. Ajustement garanti. Garniture de Mouton de Perse, de Loure canadienne ou naturelle, de Mouton de Russie, de Near Seal, de Vison, de Vison allemand, etc., etc., depuis \$25.00 en montant. Voyez notre assortiment avant d'acheter.

CHAS. DESJARDINS & CIE,
455 à 491 Ste-Catherine Est
Coin St-Timothée.
Tél. Bell Est 1536-1537.

Jusqu'à la mort!

Je pensais qu'un professeur aussi intelligent et érudit que l'est M. Louis Armand apporterait dans la discussion autour de la question de la langue, et de l'entente à cette fin, au Canada, l'hiver, bien entendu, mais nous avons compris qu'il serait plus logique d'en faire des patinoirs.

En France, il n'y a pas de glace assez longtemps pour que ça vaille la peine, ce qui prouve bien que le mot vient de nous, et vouloir, à cause de cela, en changer le genre et l'application que nous lui avons données, c'est vraiment par trop, je ne dirai pas malin, mais prétentieux.

Nous aimons bien, je le répète, que les Français nous enseignent le français, mais pas de midis à quatorze heures.

Je ne veux point faire du mot en litige "razor", ni "bassin", mais tout simplement, au Canada, l'hiver, bien entendu, mais nous avons compris qu'il serait plus logique d'en faire des patinoirs.

En France, il n'y a pas de glace assez longtemps pour que ça vaille la peine, ce qui prouve bien que le mot vient de nous, et vouloir, à cause de cela, en changer le genre et l'application que nous lui avons données, c'est vraiment par trop, je ne dirai pas malin, mais prétentieux.

Nous aimons bien, je le répète, que les Français nous enseignent le français, mais pas de midis à quatorze heures.

Je ne veux point faire du mot en litige "razor", ni "bassin", mais tout simplement, au Canada, l'hiver, bien entendu, mais nous avons compris qu'il serait plus logique d'en faire des patinoirs.

En France, il n'y a pas de glace assez longtemps pour que ça vaille la peine, ce qui prouve bien que le mot vient de nous, et vouloir, à cause de cela, en changer le genre et l'application que nous lui avons données, c'est vraiment par trop, je ne dirai pas malin, mais prétentieux.

Nous aimons bien, je le répète, que les Français nous enseignent le français, mais pas de midis à quatorze heures.

Je ne veux point faire du mot en litige "razor", ni "bassin", mais tout simplement, au Canada, l'hiver, bien entendu, mais nous avons compris qu'il serait plus logique d'en faire des patinoirs.

En France, il n'y a pas de glace assez longtemps pour que ça vaille la peine, ce qui prouve bien que le mot vient de nous, et vouloir, à cause de cela, en changer le genre et l'application que nous lui avons données, c'est vraiment par trop, je ne dirai pas malin, mais prétentieux.

Nous aimons bien, je le répète, que les Français nous enseignent le français, mais pas de midis à quatorze heures.

Je ne veux point faire du mot en litige "razor", ni "bassin", mais tout simplement, au Canada, l'hiver, bien entendu, mais nous avons compris qu'il serait plus logique d'en faire des patinoirs.

En France, il n'y a pas de glace assez longtemps pour que ça vaille la peine, ce qui prouve bien que le mot vient de nous, et vouloir, à cause de cela, en changer le genre et l'application que nous lui avons données, c'est vraiment par trop, je ne dirai pas malin, mais prétentieux.

Nous aimons bien, je le répète, que les Français nous enseignent le français, mais pas de midis à quatorze heures.

Je ne veux point faire du mot en litige "razor", ni "bassin", mais tout simplement, au Canada, l'hiver, bien entendu, mais nous avons compris qu'il serait plus logique d'en faire des patinoirs.

En France, il n'y a pas de glace assez longtemps pour que ça vaille la peine, ce qui prouve bien que le mot vient de nous, et vouloir, à cause de cela, en changer le genre et l'application que nous lui avons données, c'est vraiment par trop, je ne dirai pas malin, mais prétentieux.

Nous aimons bien, je le répète, que les Français nous enseignent le français, mais pas de midis à quatorze heures.

Je ne veux point faire du mot en litige "razor", ni "bassin", mais tout simplement, au Canada, l'hiver, bien entendu, mais nous avons compris qu'il serait plus logique d'en faire des patinoirs.

En France, il n'y a pas de glace assez longtemps pour que ça vaille la peine, ce qui prouve bien que le mot vient de nous, et vouloir, à cause de cela, en changer le genre et l'application que nous lui avons données, c'est vraiment par trop, je ne dirai pas malin, mais prétentieux.

Nous aimons bien, je le répète, que les Français nous enseignent le français, mais pas de midis à quatorze heures.

Je ne veux point faire du mot en litige "razor", ni "bassin", mais tout simplement, au Canada, l'hiver, bien entendu, mais nous avons compris qu'il serait plus logique d'en faire des patinoirs.

En France, il n'y a pas de glace assez longtemps pour que ça vaille la peine, ce qui prouve bien que le mot vient de nous, et vouloir, à cause de cela, en changer le genre et l'application que nous lui avons données, c'est vraiment par trop, je ne dirai pas malin, mais prétentieux.

Nous aimons bien, je le répète, que les Français nous enseignent le français, mais pas de midis à quatorze heures.

Je ne veux point faire du mot en litige "razor", ni "bassin", mais tout simplement, au Canada, l'hiver, bien entendu, mais nous avons compris qu'il serait plus logique d'en faire des patinoirs.

En France, il n'y a pas de glace assez longtemps pour que ça vaille la peine, ce qui prouve bien que le mot vient de nous, et vouloir, à cause de cela, en changer le genre et l'application que nous lui avons données, c'est vraiment par trop, je ne dirai pas malin, mais prétentieux.

Nous aimons bien, je le répète, que les Français nous enseignent le français, mais pas de midis à quatorze heures.

Je ne veux point faire du mot en litige "razor", ni "bassin", mais tout simplement, au Canada, l'hiver, bien entendu, mais nous avons compris qu'il serait plus logique d'en faire des patinoirs.

En France, il n'y a pas de glace assez longtemps pour que ça vaille la peine, ce qui prouve bien que le mot vient de nous, et vouloir, à cause de cela, en changer le genre et l'application que nous lui avons données, c'est vraiment par trop, je ne dirai pas malin, mais prétentieux.

Nous aimons bien, je le répète, que les Français nous enseignent le français, mais pas de midis à quatorze heures.

Je ne veux point faire du mot en litige "razor", ni "bassin", mais tout simplement, au Canada, l'hiver, bien entendu, mais nous avons compris qu'il serait plus logique d'en faire des patinoirs.

En France, il n'y a pas de glace assez longtemps pour que ça vaille la peine, ce qui prouve bien que le mot vient de nous, et vouloir, à cause de cela, en changer le genre et l'application que nous lui avons données, c'est vraiment par trop, je ne dirai pas malin, mais prétentieux.

Nous aimons bien, je le répète, que les Français nous enseignent le français, mais pas de midis à quatorze heures.

Je ne veux point faire du mot en litige "razor", ni "bassin", mais tout simplement, au Canada, l'hiver, bien entendu, mais nous avons compris qu'il serait plus logique d'en faire des patinoirs.

En France, il n'y a pas de glace assez longtemps pour que ça vaille la peine, ce qui prouve bien que le mot vient de nous, et vouloir, à cause de cela, en changer le genre et l'application que nous lui avons données, c'est vraiment par trop, je ne dirai pas malin, mais prétentieux.

Nous aimons bien, je le répète, que les Français nous enseignent le français, mais pas de midis à quatorze heures.

Je ne veux point faire du mot en litige "razor", ni "bassin", mais tout simplement, au Canada, l'hiver, bien entendu, mais nous avons compris qu'il serait plus logique d'en faire des patinoirs.

En France, il n'y a pas de glace assez longtemps pour que ça vaille la peine, ce qui prouve bien que le mot vient de nous, et vouloir, à cause de cela, en changer le genre et l'application que nous lui avons données, c'est vraiment par trop, je ne dirai pas malin, mais prétentieux.

Nous aimons bien, je le répète, que les Français nous enseignent le français, mais pas de midis à quatorze heures.

Je ne veux point faire du mot en litige "razor", ni "bassin", mais tout simplement, au Canada, l'hiver, bien entendu, mais nous avons compris qu'il serait plus logique d'en faire des patinoirs.

En France, il n'y a pas de glace assez longtemps pour que ça vaille la peine, ce qui prouve bien que le mot vient de nous, et vouloir, à cause de cela, en changer le genre et l'application que nous lui avons données, c'est vraiment par trop, je ne dirai pas malin, mais prétentieux.

Nous aimons bien, je le répète, que les Français nous enseignent le français, mais pas de midis à quatorze heures.

Je ne veux point faire du mot en litige "razor", ni "bassin", mais tout simplement, au Canada, l'hiver, bien entendu, mais nous avons compris qu'il serait plus logique d'en faire des patinoirs.

En France, il n'y a pas de glace assez longtemps pour que ça vaille la peine, ce qui prouve bien que le mot vient de nous, et vouloir, à cause de cela, en changer le genre et l'application que nous lui avons données, c'est vraiment par trop, je ne dirai pas malin, mais prétentieux.

Nous aimons bien, je le répète, que les Français nous enseignent le français, mais pas de midis à quatorze heures.

Je ne veux point faire du mot en litige "razor", ni "bassin", mais tout simplement, au Canada, l'hiver, bien entendu, mais nous avons compris qu'il serait plus logique d'en faire des patinoirs.

En France, il n'y a pas de glace assez longtemps pour que ça vaille la peine, ce qui prouve bien que le mot vient de nous, et vouloir, à cause de cela, en changer le genre et l'application que nous lui avons données, c'est vraiment par trop, je ne dirai pas malin, mais prétentieux.

Nous aimons bien, je le répète, que les Français nous enseignent le français, mais pas de midis à quatorze heures.

Je ne veux point faire du mot en litige "razor", ni "bassin", mais tout simplement, au Canada, l'hiver, bien entendu, mais nous avons compris qu'il serait plus logique d'en faire des patinoirs.

En France, il n'y a pas de glace assez longtemps pour que ça vaille la peine, ce qui prouve bien que le mot vient de nous, et vouloir, à cause de cela, en changer le genre et l'application que nous lui avons données, c'est vraiment par trop, je ne dirai pas malin, mais prétentieux.

Nous aimons bien, je le répète, que les Français nous enseignent le français, mais pas de midis à quatorze heures.

Je ne veux point faire du mot en litige "razor", ni "bassin", mais tout simplement, au Canada, l'hiver, bien entendu, mais nous avons compris qu'il serait plus logique d'en faire des patinoirs.

En France, il n'y a pas de glace assez longtemps pour que ça vaille la peine, ce qui prouve bien que le mot vient de nous, et vouloir, à cause de cela, en changer le genre et l'application que nous lui avons données, c'est vraiment par trop, je ne dirai pas malin, mais prétentieux.

Nous aimons bien, je le répète, que les Français nous enseignent le français, mais pas de midis à quatorze heures.

Je ne veux point faire du mot en litige "razor", ni "bassin", mais tout simplement, au Canada, l'hiver, bien entendu, mais nous avons compris qu'il serait plus logique d'en faire des patinoirs.

En France, il n'y a pas de glace assez longtemps pour que ça vaille la peine, ce qui prouve bien que le mot vient de nous, et vouloir, à cause de cela, en changer le genre et l'application que nous lui avons données, c'est vraiment par trop, je ne dirai pas malin, mais prétentieux.

Nous aimons bien, je le répète, que les Français nous enseignent le français, mais pas de midis à quatorze heures.

Je ne veux point faire du mot en litige "razor", ni "bassin", mais tout simplement, au Canada, l'hiver, bien entendu, mais nous avons compris qu'il serait plus logique d'en faire des patinoirs.

En France, il n'y a pas de glace assez longtemps pour que ça vaille la peine, ce qui prouve bien que le mot vient de nous, et vouloir, à cause de cela, en changer le genre et l'application que nous lui avons données, c'est vraiment par trop, je ne dirai pas malin, mais prétentieux.

Nous aimons bien, je le répète, que les Français nous enseignent le français, mais pas de midis à quatorze heures.

Je ne veux point faire du mot en litige "razor", ni "bassin", mais tout simplement, au Canada, l'hiver, bien entendu, mais nous avons compris qu'il serait plus logique d'en faire des patinoirs.

En France, il n'y a pas de glace assez longtemps pour que ça vaille la peine, ce qui prouve bien que le mot vient de nous, et vouloir, à cause de cela, en changer le genre et l'application que nous lui avons données, c'est vraiment par trop, je ne dirai pas malin, mais prétentieux.

Nous aimons bien, je le répète, que les Français nous enseignent le français, mais pas de midis à quatorze heures.

Je ne veux point faire du mot en litige "razor", ni "bassin", mais tout simplement, au Canada, l'hiver, bien entendu, mais nous avons compris qu'il serait plus logique d'en faire des patinoirs.

En France, il n'y a pas de glace assez longtemps pour que ça vaille la peine, ce qui prouve bien que le mot vient de nous, et vouloir, à cause de cela, en changer le genre et l'application que nous lui avons données, c'est vraiment par trop, je ne dirai pas malin, mais prétentieux.

Nous aimons bien, je le répète, que les Français nous enseignent le français, mais pas de midis à quatorze heures.

Je ne veux point faire du mot en litige "razor", ni "bassin", mais tout simplement, au Canada, l'hiver, bien entendu, mais nous avons compris qu'il serait plus logique d'en faire des patinoirs.

En France, il n'y a pas de glace assez longtemps pour que ça vaille la peine, ce qui prouve bien que le mot vient de nous, et vouloir, à cause de cela, en changer le genre et l'application que nous lui avons données, c'est vraiment par trop, je ne dirai pas malin, mais prétentieux.

Nous aimons bien, je le répète, que les Français nous enseignent le français, mais pas de midis à quatorze heures.

Je ne veux point faire du mot en litige "razor", ni "bassin", mais tout simplement, au Canada, l'hiver, bien entendu, mais nous avons compris qu'il serait plus logique d'en faire des patinoirs.

En France, il n'y a pas de glace assez longtemps pour que ça vaille la peine, ce qui prouve bien que le mot vient de nous, et vouloir, à cause de cela, en changer le genre et l'application que nous lui avons données, c'est vraiment par trop, je ne dirai pas malin, mais prétentieux.

Nous aimons bien, je le répète, que les Français nous enseignent le français, mais pas de midis à quatorze heures.

Je ne veux point faire du mot en litige "razor", ni "bassin", mais tout simplement, au Canada, l'hiver, bien entendu, mais nous avons compris qu'il serait plus logique d'en faire des patinoirs.

En France, il n'y a pas de glace assez longtemps pour que ça vaille la peine, ce qui prouve bien que le mot vient de nous, et vouloir, à cause de cela, en changer le genre et l'application que nous lui avons données, c'est vraiment par trop, je ne dirai pas malin, mais prétentieux.

Nous aimons bien, je le répète, que les Français nous enseignent le français, mais pas de midis à quatorze heures.

Je ne veux point faire du mot en litige "razor", ni "bassin", mais tout simplement, au Canada, l'hiver, bien entendu, mais nous avons compris qu'il serait plus logique d'en faire des patinoirs.

En France, il n'y a pas de glace assez longtemps pour que ça vaille la peine, ce qui prouve bien que le mot vient de nous, et vouloir, à cause de cela, en changer le genre et l'application que nous lui avons données, c'est vraiment par trop, je ne dirai pas malin, mais prétentieux.

Nous aimons bien, je le répète, que les Français nous enseignent le français, mais pas de midis à quatorze heures.

Je ne veux point faire du mot en litige "razor", ni "bassin", mais tout simplement, au Canada, l'hiver, bien entendu, mais nous avons compris qu'il serait plus logique d'en faire des patinoirs.

En France, il n'y a pas de glace assez longtemps pour que ça vaille la peine, ce qui prouve bien que le mot vient de nous, et vouloir, à cause de cela, en changer le genre et l'application que nous lui avons données, c'est vraiment par trop, je ne dirai pas malin, mais prétentieux.

Nous aimons bien, je le répète, que les Français nous enseignent le français, mais pas de midis à quatorze heures.

Je ne veux point faire du mot en litige "razor", ni "bassin", mais tout simplement, au Canada, l'hiver, bien entendu, mais nous avons compris qu'il serait plus logique d'en faire des patinoirs.

En France, il n'y a pas de glace assez longtemps pour que ça vaille la peine, ce qui prouve bien que le mot vient de nous, et vouloir, à cause de cela, en changer le genre et l'application que nous lui avons données, c'est vraiment par trop, je ne dirai pas malin, mais prétentieux.

Nous aimons bien, je le répète, que les Français nous enseignent le français, mais pas de midis à quatorze heures.

Je ne veux point faire du mot en litige "razor", ni "bassin", mais tout simplement, au Canada, l'hiver, bien entendu, mais nous avons compris qu'il serait plus logique d'en faire des patinoirs.

En France, il n'y a pas de glace assez longtemps pour que ça vaille la peine, ce qui prouve bien que le mot vient de nous, et vouloir, à cause de cela, en changer le genre et l'application que nous lui avons données, c'est vraiment par trop, je ne dirai pas malin, mais prétentieux.

Nous aimons bien, je le répète, que les Français nous enseignent le français, mais pas de midis à quatorze heures.

Je ne veux point faire du mot en litige "razor", ni "bassin", mais tout simplement, au Canada, l'hiver, bien entendu, mais nous avons compris qu'il serait plus logique d'en faire des patinoirs.

En France, il n'y a pas de glace assez longtemps pour que ça vaille la peine, ce qui prouve bien que le mot vient de nous, et vouloir, à cause de cela, en changer le genre et l'application que nous lui avons données, c'est vraiment par trop, je ne dirai pas malin, mais prétentieux.

Nous aimons bien, je le répète, que les Français nous enseignent le français, mais pas de midis à quatorze heures.

Je ne veux point faire du mot en litige "razor", ni "bassin", mais tout simplement, au Canada, l'hiver, bien entendu, mais nous avons compris qu'il serait plus logique d'en faire des patinoirs.

En France, il n'y a pas de glace assez longtemps pour que ça vaille la peine, ce qui prouve bien que le mot vient de nous, et vouloir, à cause de cela, en changer le genre et l'application que nous lui avons données, c'est vraiment par trop, je ne dirai pas malin, mais prétentieux.

Nous aimons bien, je le répète, que les Français nous enseignent le français, mais pas de midis à quatorze heures.

Je ne veux point faire du mot en litige "razor", ni "bassin", mais tout simplement, au Canada, l'hiver, bien entendu, mais nous avons compris qu'il serait plus logique d'en faire des patinoirs.

En France, il n'y a pas de glace assez longtemps pour que ça vaille la peine, ce qui prouve bien que le mot vient de nous, et vouloir, à cause de cela, en changer le genre et l'application que nous lui avons données, c'est vraiment par trop, je ne dirai pas malin, mais prétentieux.

Nous aimons bien, je le répète, que les Français nous enseignent le français, mais pas de midis à quatorze heures.

Je ne veux point faire du mot en litige "razor", ni "bassin", mais tout simplement, au Canada, l'hiver, bien entendu, mais nous avons compris qu'il serait plus logique d'en faire des patinoirs.

En France, il n'y a pas de glace assez longtemps pour que ça vaille la peine, ce qui prouve bien que le mot vient de nous, et vouloir, à cause de cela, en changer le genre et l'application que nous lui avons données, c'est vraiment par trop, je ne dirai pas malin, mais prétentieux.

Nous aimons bien, je le répète, que les Français nous enseignent le français, mais pas de midis à quatorze heures.

Je ne veux point faire du mot en litige "razor", ni "bassin", mais tout simplement, au Canada, l'hiver, bien entendu, mais nous avons compris qu'il serait plus logique d'en faire des patinoirs.

</

La muse à Bibi

LE COCHON PHENOMENE

(Modestement dédié à M. le directeur de la "Compresse".)

Comme j'enfilais ma chaussette, Ma porte s'ouvrit tout à coup. Et sur le mur se silhouetta Un chape trognon flasque et mou.

"Pardonnez-moi, dit un voix étrange, Car peut-être suis-je impoli." "Excusez-moi si j'vous dérange En vous chupant au saut du lit."

Et flageolant, la mine lasse, Un brave homme, essayant son œil Humide, vint comme une masse S'effondrer dans mon noir fauteuil.

"Ahl qu'y m'dit, c'est toute une his- [toire]!" J'étais haba, j'étais surpris Devant son culot vexatoire. A la fin j'éclamai:

"Malappris, "A quoi dois-je votre visite? "Votre sans-gêne est par trop cru; "Expliquez-vous, et faites vite "Je suis pressé."

Mais lui, tétu: "Espérance! Espérance, ô lueur! "Bien mort, le compagnon rêvé! "Vous comprendrez mieux tout à l'heure!"

"Je ne comprends rien... "poursuiviez." "Voyez-vous, je n'ai pas de veine, "L'erre, affreux, dolent, presque sourd "A tous les bruits, pauvre âme en peine, "Depuis trois nuits, depuis trois jours, "Hélas! je viens d'embrasser Aristide, "Aristide était mon ami!"

Il essaya son œil humide, Et lorsqu'il fut un peu remis: "Aristide était une bête, "C'est vrai, mais comme on n'en voit pas "Chaque jour, après ses repas, "Cochon digne comme un prophète, "Tout autour du clois il allait "Rempli d'une douce allégresse, "Car il n'ignorait pas que les "Voyages, forment la jeunesse, "Il se fourrait les doigts dans l'nez "Comme un potache qui sait vivre, "Il aimait les romans, son livre "De choix fut "Marie Calamet" (1) "Il allait musser dans les bois "Quand par hasard il avait... l'humeur, "Je vous le dis sans amertume, "Il se mouchait avec la "Croix", "Il lisait Mousieu Panserot, "Il goûtait plus que toute chose "Dans ses écrits l'odeur du rot "Mélée au parfum de la rose, "Il aimait bien les pots de vin, "Il était fou de la carotte, "En lui passant une cigarette, "D'en dévorer une, un cochon, "On me l'a prise, pure malice, "Il est tombé sous le coude; "On l'étrépa tout aussitôt, "Je viens d'en manger en saucisse, "Pour le photographier... trop tard! "Ce qui fut lui—douloureux énorme! "Mon pauvre monsieur, git sans forme "De boudins et de "beans" au lard!"

L'écoulaire s'écoula nouveau... J'écoulaire, s'écoulaire la moustache, Se revêtit d'un air de vache Marine, et braila comme un veau.

"A la "Graisie", feuille notoire, "Gémis-tu, un de mes amis "M'avait formellement promis "D'écrire sa vie et son histoire "Rien, dis-tu, il n'y manquera! "De ce que j'adorais; sans peine "On reproduit, tout est par trait "Le petit cochon phénomène, "J'en arrive, me croira-t-on? "C'est le jour des chats à huit pattes, "Demain, ce sont les culs-de-jattes, "Après demain, les avortons, "Après, les époux centénaires, "Puis les milliardaires millionnaires, "On a passé l'our des cochons!" "—Abregeons, de grâce, abregeons, "Vers vous j'ai porté ma souffrance "Dans votre feuillet d'intelligence "Est, parait-il, en grand honneur... "Mais comment le peindre en douceur, "En grâce, en bonté surhumaine, "Tel que mon âme est de lui pleine? "Impossible! On pourrait peut-être "Faire esquiver à la rigueur "Ses pieds, son ventre... par un maître "Quelconque, expert dessinateur: "Encore croyez-moi, chose sûre "Ne le ferait-il à moitié, "Mais créer sa sublime horre, "Son groin superbé, quel pitié!

"Ah! dit-il, à la fin, ça m'vexe! "Vous êtes froid comme un pompier "C'est hure, à qui la confier?"

Et comme il demeurait perplexe, J'ai lui dit: "J'aurais aimé trouver, "Puisque cela vous embarrasse "Mon brave homme, eh bien, vous n'avez "Qu'à faire 'met' vot' gueule à la place!"

EDOUARD JOYEUSE.

(1) Je demande pardon de la pauvreté de la rime, en faveur de la richesse de l'idée. — E. J.

Pardessus de Drap doublés et garnis de Fourrures

Nous avons le plus grand et le plus bel assortiment de pardessus qu'on puisse voir. Doubles de fourrures de toutes sortes et garnitures de fourrures de toutes sortes. Nous pouvons vous donner pour le même prix 40 pour cent meilleur valeur qu'ailleurs.

CHAS. DESJARDINS & CIE. 485 à 491, Ste-Catherine Est Coin St-Timothée. Tél. Bell Est 1536-1537.

LA CLEF DU SUCCES DANS NOS AFFAIRES est la manière dont nos clients ont été servis. Bonne marchandise, dernier prix, prix avantageux.

NOS CHAUSURES A \$3.00, \$3.50 et \$4.00 POUR MESSIEURS sont des chaussures de haute renommée et de bon goût. Venez les voir.

LA SALLE, ANGLE RACHEL ET RIVARD. Succ. : 861 Av. Mont-Royal.

N. B. — AUX personnes qui transigent des pieds ou qui ont les pieds tendres nous recommandons les semelles du Dr Pédou, 25c. la douz. de paires. Dépôt général ici.

Echos-Commentaires

La "Presse" ne nous a pas encore communiqué le résultat de son concours de poésie patriotique. Sans faire de peine au jury, qui nous semble composé d'honnêtes citoyens, nous ne serions pas surpris de voir la palme échoir au pompier Farah, l'auteur d'une "Blague de policier" faite pour aller sur l'air de la "Painpolaise".

La "Presse" a contribué beaucoup à développer le goût des vers dans la police. C'est pour cela que nos agents ne sont plus bons à rien.

On lit dans l'Événement du 6 décembre:

Voilà de nouveau "Jean Sans-Tête" sur pied. Après un silence de quelques semaines, durant lequel pas un journal libéral au fait de ce qui se passait dans le monde ministériel n'a osé le démentir, le "Soleil" et la "Patrie" nous donnent le rapport d'une entrevue avec le ministre de la Colonisation dans laquelle, sous prétexte de se défendre des accusations du "Nationaliste", Jean Sans-Tête parle surtout de son voyage en Belgique. "J'ai été reçu en prince", dit-il. Personne n'a dit le contraire. C'est précisément parce qu'on a fait tant de bruit pour lui, qu'on trouve inexplicable son attitude subséquente. Étrange conséquence, les journalistes ministériels ne rencontrent M. Prévost et celui-ci ne retrouve son tonnet qu'après le départ de M. de l'Épine pour la Belgique, après un entretien de ce dernier avec M. Tanguen, le collègue de M. Prévost, que j'ai noté.

On sait que M. de l'Épine, qui accompagnait M. Prévost en Belgique, s'est fait son accusateur devant la société belge de Québec.

A la suite du "Soleil" qui avait traité de ce sujet par son collaborateur M. Marquis, notre ami François étudie dans la "tribune" les amonces ironiques de la maison naton.

Cette maison est peut-être excusable de parler ironiques aux Canadiens français; leurs propres journaux n'agissent pas autrement. Mais elle est assez riche pour donner l'exemple du savoir-faire. Qu'en y a-t-elle, et nous l'apprendrions.

Pardessus de Drap doublés et garnis en Fourrures

Notre système d'acheter toutes nos fourrures de première main; aussi, important tous nos draps des fabricants mêmes et de plus confectionnant nous-mêmes tous nos pardessus, nous pouvons vous donner pour le même prix 40 pour cent meilleur valeur qu'ailleurs.

CHAS. DESJARDINS & CIE. 485 à 491, Ste-Catherine Est Coin St-Timothée. Tél. Bell Est 1536-1537.

La "Presse" ajoute les Nicoletains de voter pour M. Devlin "parce qu'il a défendu la religion catholique contre Dalton McCarthy."

Et elle incrimine M. Bourassa à pleine gueule parce qu'il a défendu la même religion contre le fanatisme des Sproule et des Saiton.

UN HOMME D'ESPRIT nous a soutenu que le gouvernement Laurier restait au pouvoir tant que le Café Saint-Gabriel donnerait des repas sardapapiens pour 25 sous, et quoi comment il raisonnait:

"Le gouvernement qui a la prospérité pour lui est sûr de rester au pouvoir. Et comment pourriez-vous nier la prospérité tant que le restaurant le plus connu de Montréal nous fera manger, au prix d'un Manhattan cocktail, ou d'un "John Collins", comme vous ne mangiez jamais qu'un Waldorf-Astoria ou à la Palmer House? Il n'y a qu'en notre pays qu'on voit des choses pareilles. Tous les Américains qui mangent au Café Saint-Gabriel, sont de cet avis."

Evidemment, ce monsieur avait tort de conclure du particulier au général. Qui dira cependant que son argument n'était pas spécieux?

La "Nation" nous a donné ces paroles du chroniqueur ouvrier de la "Patrie": "Pour être orateur, il ne suffit pas de crier fort, mais il faut surtout savoir ce que l'on dit: c'est là une règle à laquelle il faut se soumettre."

Qu'est-ce que cela veut dire? Est-ce un coup à Bourassa?

Le rédacteur de la "Nation" a de ces questions qui voudraient être avisées et qui ne sont que naïves. Le chroniqueur de la "Patrie" lui aurait dit que les lignes ci-dessus visaient un dirigeant ouvrier fort en gueule, qui avait trahi M. Amey en pleine lutte.

"CELESTINS", c'est le nom de la véritable Eau de Vichy.

Pardessus de Drap garnis de Fourrures

Pour Messieurs de la ville ou de la campagne. Pour Messieurs des voyageurs. Le plus bel assortiment qu'on puisse voir. Voyez nos prix.

CHAS. DESJARDINS & CIE. 485 à 491, Ste-Catherine Est Coin St-Timothée. Tél. Bell Est 1536-1537.

M. Laurier a traité "d'histoires absurdes" nos révélations relatives au canal de Beauharnois. Faisons lui l'honneur de le croire. De son côté, voudra-t-il nous dire ce qu'il fallait lire entre les lignes de cet entre-filet paru en première colonne de la dernière page de la "Presse" du 3 octobre?

Sir Wilfrid et Lady Laurier sont descendus avant-hier à Beauharnois chez M. Edmond Robert, manufacturier. Ils étaient accompagnés de M. H. Levesque et Mme Levesque, et de M. Achille Bergevin, député au provincial (sic).

Vers midi, M. le maire Deslauriers est venu souhaiter la bienvenue aux distingués visiteurs, alors que dans le cours de la journée les principaux citoyens sont allés présenter leurs hommages à l'honorable premier ministre. Dans l'après-midi, sir Wilfrid et Mme Levesque ont fait la visite des principales industries de Beauharnois et une intéressante promenade à travers la campagne.

M. et Mme Robert, avec la grâce et la délicatesse qu'on leur connaît, ont offert un dîner intime et des plus charmants à leurs hôtes. Parmi les personnes présentes se trouvaient, sir Wilfrid et Lady Laurier, l'hon. Rodolphe et Mme Levesque, le sénateur et Mme A. Thibault, M. le juge et Mme Piché, M. Achille et Mme Bergevin, le consul d'Espagne, M. et Mme Perera.

Sir Wilfrid est ensuite parti pour Québec et Lady Laurier passera quelques jours à Beauharnois.

Comme un relent de mauvaise cuisine, nous revient au nez certain article où la "Presse" nous démontrait, par la règle de Deux et Deux font Cinq, que l'on doit élire M. Devlin dans Nicolet parce que les éléments de langue anglaise, dans notre province, ont déjà beaucoup plus que leur part de représentation.

Cet article, que nous aurions voulu analyser soigneusement, étant perdu lors de nos dernières tribulations, nous ne pouvons que sous-entendre des deux mains à ces lignes de l'Événement:

La "Presse" cite quantité de populations anglaises ou irlandaises qui ont représenté des comités canadiens-français dans le passé. Ce qui prouve la généralité de nos compatriotes. Est-ce une raison pour en abuser? D'ailleurs, ce n'est pas tant la nationalité de M. Devlin, que son esprit d'accommodement qui devrait le faire élire.

Par la voie absolue, c'est député, que ne fait-il démissionner son frère, le député de Winch? Les Irlandais de Sainte-Anne de Montréal n'ont pas voulu servir les intérêts personnels de M. Devlin, pourquoi les Canadiens-Français de Nicolet ne montreraient-ils plus générosité que les propres compatriotes de M. Devlin? Un Devlin représente déjà un comté aux deux tiers canadiens-français. Faut-il, pour conserver notre réputation de tolérance, donner un autre comté canadien-français à un autre Devlin, comme le prétend la "Presse"? Ce n'est plus de la tolérance, c'est de la déchéance.

Le dernier exercice du ministère des Postes se solda par un excédent de \$1,011,765. Cela permettra à M. Levesque d'augmenter un peu le traitement des facteurs: nous en avons vu ces jours derniers qui n'avaient l'air ni de chiens ni de débauchés, et dont la mise faisait cependant peine à voir. Il y a en notre pays beaucoup de gens qui s'engrassent au gouvernement, mais hélas ce ne sont pas les petits gens.

En candidat ouvrier, M. Studholme, a été élu à l'Assemblée législative de l'Ontario par la ville de Hamilton, avec un programme qui comprend entre autres choses la suppression de la concurrence faite par le travail pénal au travail libre, et la régulation des services publics par l'Etat.

M. Studholme étant un protestant, ses adversaires n'ont pas la bonne fortune de pouvoir le traiter de franc-maçon dans des circulaires anonymes ou des sermons laïques en chaire noire.

Nous notons avec plaisir que M. Studholme avait l'appui du "World", le grand journal toronto-démocrate de Toronto, dont les idées en matière économique font un progrès considérable dans la province voisine.

Il nous a été donné cette semaine d'admirer la première œuvre sérieuse d'architecture tentée à Montréal: nous voulons parler, non pas de la cathédrale Saint-Jacques, comme certains pourraient le croire, mais de la nouvelle chapelle du Grand Séminaire de Saint-Sulpice.

Cette chapelle longue de 150 pieds sur 48 de large et 50 de haut, est du style roman italien avec charpente apparente. Le revêtement intérieur des murs est tout en pierre de Caen et de la pierre de Caen. On pénètre dans la nef par une porte monumentale en fer forgé, et le long de chaque mur s'allongent trois rangées de stalles en chêne d'un style grave qui s'harmonise avec celui de l'édifice. Le sanctuaire est restauré de sept marches: l'entrée en est formée par un arc triomphal supporté de deux colonnes en fer forgé. Le fond du chœur est d'un dôme d'abais, représentant la Vierge au Temple, œuvre d'un de nos meilleurs peintres.

L'ensemble de la construction, d'une architecture sévère et bien étudiée, sera un bel exemple pour les prêtres formés au Grand Séminaire de Montréal. L'homme qui a conçu le plan de cette chapelle est un artiste; nous lui devons peut-être la fin du règne du rococo dans l'architecture religieuse canadienne-française.

La "Presse" ne nous a pas encore dit où, quand et devant qui M. Bourassa a accusé M. Laurier d'avoir trahi sa race et sa religion.

M. Berthelme a annoncé qu'il était entré à la "Presse". Laissons la discussion des affaires publiques, son parti pris de battre constamment la grosse caisse autour de certains noms et de fabriquer de la boue pour en salir certains autres, indiquent bien qu'elle roste, sous sa nouvelle enseigne, le même boxon avec les mêmes souteneurs.

Le plus joli cadeau du Jour de l'An: une photographie faite par Laporte & Lavergne, coin Saint-Denis et Ontario.

Depuis une quinzaine, on a vu un "déflecteur privé" se reconnaître coupable de bigamie, et dans une querelle de triomphe, un autre "déflecteur privé" se reconnaître coupable de parjure. Ces faits devraient déterminer le Procureur Général à mettre la main à l'épée, et à faire condamner à la prison ces deux individus.

La "Presse" nous a donné l'histoire d'un immigrant anglais nommé Turner, qui s'était plaint d'avoir été éconduit de diverses manières, et qui demandait de l'emploi, sous prétexte que les directeurs de ces maisons n'avaient que faire d'employés anglais! Si ce monsieur connaissait la loi, le châtiment de nos grands industriels, au lieu de voir dans ce refus une insulte gratuite à l'Angleterre, il en aurait conclu qu'une cruelle expérience l'orçait les Canadiens à se méfier de ses compatriotes. Malgré cela, le gouvernement persiste à employer notre argent à déverser sur notre pays de ces frelons anglo-saxons!

Il est juste que le plus gros journal un pays ait été le premier à renoncer au pillage littéraire. Mais il est malheureux qu'il ne se soit décidé à cette honnête action qu'après s'être senti l'épée dans les reins, et qu'il nous ravisse ainsi une occasion de le féliciter.

Vrai, on jurerait que la "Presse" évite nos compliments.

—M. le Dr Joly a transporté ses bureaux de la rue St-Antoine, au No 20 rue Sainte-Famille.

Pardessus de Drap garnis de Fourrures

Bien faits. Bien finis. Bien garnis. Bonne doublure de satin ou de fermer sateen. Ajustement garanti. Depuis \$25.00 en montant. Voyez notre assortiment, vous êtes cordialement invités.

CHAS. DESJARDINS & CIE. 485 à 491, Ste-Catherine Est Coin St-Timothée. Tél. Bell Est 1536-1537.

Toujours l'immigration

Ceux qui préfèrent l'intérêt d'un parti au pouvoir à celui de leur race, ou qui croient que la possession d'un premier-ministre de leur race est pour les Canadiens-Français un honneur que l'on ne peut acheter trop cher, peuvent se sentir indifférents ou sceptiques en présence des statistiques publiées par le "Nationaliste" sur la façon dont est dirigée l'immigration au Canada.

Aux témoignages que vous avez apportés pour soutenir vos accusations, vient s'en ajouter un dont on ne pourra nier la portée: celui d'un économiste de réputation universelle, dont la compétence et l'impartialité sont respectées de tous ceux qui s'occupent d'économie politique.

Voici ce que dit, sur cette question, dans l'Économiste Français, M. Pierre Leroy Beaulieu:

Nous avons eu à plusieurs reprises déjà l'occasion de parler de l'immigration au Canada; nous n'y reviendrons donc pas longuement. Elle a été de 49,000 personnes en 1900-1901, de 67,000 en 1901-1902, de 128,000 en 1902-1903, de 130,000 en 1903-1904, de 146,000 en 1904-1905. C'est là une chaîne de plus respectables, quoiqu'il reste loin en arrière de ceux que nous examinons la semaine dernière en traitant de l'immigration aux États-Unis. Il dépasse assurément de beaucoup le croît naturel de la population canadienne qui était de 5,300,000 au recensement de 1901, et doit être de 5,800,000 aujourd'hui. En supposant, vu la très forte natalité des Canadiens-Français, que l'excédent des naissances sur les décès atteigne 20 pour mille, ce qui est énorme et doit dépasser la vérité, l'excédent naturel restera encore inférieur à 120,000 années; en réalité il ne doit pas dépasser, ni même atteindre 100,000. On a donc le droit de dire qu'en proportion de la population déjà existante l'immigration est très forte, plus forte qu'elle n'a jamais été aux États-Unis, sauf en ces toutes dernières années.

Le courant d'émigration qui se dirige vers le Canada ne contient pas des éléments aussi variés que celui qui afflue vers les États-Unis. Les gens du midi de l'Europe hésitent à se rendre dans ce pays si froid et il ne vient presque pas d'Italiens; peut-être aussi le fait que les États-Unis sont un pays indépendant et démocratique agit pour effet de les faire préférer par beaucoup d'émigrants au Canada qui pour notre part n'est pas une métropole que par un bon bien local, n'est pas une colonie de la monarchie anglaise; la liberté a beau être aussi complète, en réalité au nord qu'au sud des Grands Lacs, l'apparence peut suffire à écarter certaines gens. Tous ces éléments qui sont la moitié des colons qui viennent s'établir au Canada sont des sujets du roi Édouard; il s'en trouve 62,000 sur 146,000, tandis que 43,000 viennent des États-Unis et le reste, moins de 38,000, du continent européen.

Si, d'une part, comme l'observe M. Leroy-Beaulieu dans le premier paragraphe cité, l'immigration totale au Canada dépasse le croît naturel de la population canadienne (ce qui ne fait de doute pour personne), et si, d'autre part, comme vous l'avez prouvé, les immigrants de langue française ne représentent, dans cette immigration qu'une proportion ridicule, les conclusions que vous avez tirées s'imposent naturellement.

Dans un paragraphe suivant, M. Leroy-Beaulieu affirme, en citant le "Times", de Londres, que l'on s'alarme, en Angleterre, de ces 43,000 Américains qui viennent faire pièce aux 65,000 immigrants que l'Angleterre nous fournit, et dont un grand nombre, on le sait, sont envoyés au Canada par des magistrats effrayés de voir se remplir outre mesure les prisons de la métropole. A bien plus forte raison devons-nous nous alarmer, en songeant qu'à ces 18,000 immigrants anglo-saxons nous ne pouvons opposer qu'une poignée de français.

Un journal de la Nouvelle-Orléans, le "Times-Democrat", parlait dernièrement, en termes élogieux, des immigrants allemands et suisses qui se sont dirigés, en ces dernières années, vers le sud des États-Unis. Quels efforts faisons-nous pour attirer ici une immigration de ce genre? N'importe quel repère de justice, pourvu qu'il soit de langue anglaise, paraît à ces messieurs infiniment plus désirable.

J'espère que vous n'abandonnez pas cette question vitale. Rappelez-vous le conseil qu'O'Connell donnait à ses compatriotes: "Il faut parler toujours, écrire toujours, parler toujours, pétitionner toujours, jusqu'à ce que la vérité soit triomphante." Un jour viendra peut-être où notre orgueil ne se contentera plus de fallacieuses concessions et de coûteux honneurs, et où notre peuple exigera que son argent soit dépensé à amener ici des gens de sa langue, et non point des rebuts des pays de langue anglaise.

CANADIEN-FRANÇAIS.

P. S.—Vous à qui rien n'échappe, monsieur le rédacteur, vous avez sans doute remarqué, dans le "Star" de samedi dernier, je crois, une lettre d'un immigrant anglais nommé Turner, qui s'était plaint d'avoir été éconduit de diverses manières, et qui demandait de l'emploi, sous prétexte que les directeurs de ces maisons n'avaient que faire d'employés anglais! Si ce monsieur connaissait la loi, le châtiment de nos grands industriels, au lieu de voir dans ce refus une insulte gratuite à l'Angleterre, il en aurait conclu qu'une cruelle expérience l'orçait les Canadiens à se méfier de ses compatriotes. Malgré cela, le gouvernement persiste à employer notre argent à déverser sur notre pays de ces frelons anglo-saxons!

C. F.

La "Presse" et les droits d'auteur

M. le juge Tuschereau ayant ordonné à "Breit" de discontinuer la production illécite d'un roman-feuilleton de M. Henri Germain, la "Presse" a d'abord conclu avec la Société des Gens de Lettres un traité l'obligeant désormais à reconnaître les droits des auteurs français.

Il est juste que le plus gros journal un pays ait été le premier à renoncer au pillage littéraire. Mais il est malheureux qu'il ne se soit décidé à cette honnête action qu'après s'être senti l'épée dans les reins, et qu'il nous ravisse ainsi une occasion de le féliciter.

Vrai, on jurerait que la "Presse" évite nos compliments.

—M. le Dr Joly a transporté ses bureaux de la rue St-Antoine, au No 20 rue Sainte-Famille.

Pardessus de Drap garnis de Fourrures

Bien faits. Bien finis. Bien garnis. Bonne doublure de satin ou de fermer sateen. Ajustement garanti. Depuis \$25.00 en montant. Voyez notre assortiment, vous êtes cordialement invités.

CHAS. DESJARDINS & CIE. 485 à 491, Ste-Catherine Est Coin St-Timothée. Tél. Bell Est 1536-1537.

Les Plus Belles Fourrures

Se trouvent chez NORMANDIN

Toutes nos marchandises sont fabriquées sous notre surveillance, avec les peaux les plus parfaites achetées sur les meilleurs marchés du monde.

Satisfaction garantie en tous points. Rien à reprendre dans le travail ou dans le fini. Tous les prix sont marqués en chiffres. — UN SEUL PRIX; le bon.

Avant de choisir un cadeau de Noël pour votre femme, VENEZ VOIR NOS FOURRURES

O. NORMANDIN

Chapeaux et Four us

350 Boulevard SAINT-LAURENT TEL. MAIN 3163 220 RUE SAINT-JACQUES TEL. MAIN 2667

Patins pour Tous

PATINS pour le hockey, pour le patinage de fantaisie pour la course, Prix: 75c à \$2.50. Patins Norvégiens, Patins Lightning, Prix: depuis \$5.00.

COURROIES pour patins: la paire: 15c. BATONS pour le Hockey, depuis 15c.

L. J. A. SURVEYER, 52 Boulevard Saint-Laurent, 2ème porte de la rue Craig.

Ant. Perrault, J.-M.-A. Mousseau, PERRAULT & MOUSSEAU, 25 rue SAINT-JACQUES, Tél. Bell Main: 2193. Bureau du soir: 1469 Est Ste-Catherine.

Théophile Rhéaume, A.-S. Deguire, DEGUIRE & RHEAUME, 47 rue SAINT-VINCENT, Tél. Bell Main 3995.

M. G. LAROCHELLE, B. A., C. R., 97 RUE ST-JACQUES, MONTREAL. Tél.: Main 2915.

DR. ARTHUR BEAUCHAMP, Chirgien-Dentiste, 168 rue St-Denis, Téléphone: Est, 3589. Montréal.

Ce qui se fait de plus confortable De plus élégant et de plus chic en

CAPOTS de CHAT

Peaux choisies et de qualité incomparable.

Ce qui se fait de mieux au Canada.

Prix modérés

Voyez si le capot qu'on vous offre, porte la marque de garantie ci-dessus:

LA CIE WALDRON DROUIN, Ltée, 138 rue McGill, Montreal, Près rue SAINT-PAUL

Mort subite

Musiciens et musiciennes

THE ELECTRIC BLUE PRINT CO. H.-E. PELLETIER, Prop. Tel. Bell: Main 5271 40 rue de l'Hôpital, Montreal

Encouragez notre unique revue musicale canadienne-française, qui ne demande à chacun de nous, pour vivre et progresser, que la modique somme de cinq sous par jour. Nous voulons parler du "Passé-Temps", dont le dernier numéro contient une foule de jolies compositions. En vente partout, 5c. Abonnement, avec primes, \$1.50 par an. Adresse: "Passé-Temps", Montréal.

Un gai reveillon de Noël

"Ah, si j'ai pu j'ai peur d'écouter en sanglots." E. NELLIGAN.

"Quelle idée a Georges?" se demandait Paul en s'acheminant vers la chambre de son ami, cette veille de Noël. "Il invite ses amis à réveillonner chez lui. Il n'accompagne donc pas sa blonde à la messe de minuit. Les deux fous sont-ils brouillés? Ce serait bien mal choisir le temps." Georges accueillit son visiteur avec une joie bruyante.

— Ce vieux Paul, comment va-t-il? Que tu es gentil d'avoir répondu à mon invitation! Nous ferons un gai réveillonner, c'est moi qui le dis. Enlève-moi ce paletot, et mets-toi vite à ton aise. Nous avons de quoi manger, du bon vin, des cigares, de la jeunesse, que faut-il de plus pour être heureux pendant une heure?

Paul le regarda avec surprise. Il n'avait jamais vu à son âge un tel entrain, ni cette philosophie heureuse.

— Diable, qu'est-ce qui te rend si joyeux? Nous as-tu conviés à l'enterrement de ta vie de garçon? Au fait, où sont les autres? Je suis le premier.

— D'abord, mon vieux, nous serons seuls. Je t'ai dit que j'invitais tous mes amis: tous sont arrivés.

Malgré lui, ému, il sera la main de Paul.

— L'enterrement de ma vie de garçon? reprit-il. Mieux, que cela. Je l'enterme...? Non, mon vieux, je n'ai pas hérité. Tous mes parents sont aussi pauvres que bien portants. D'ailleurs, qu'est-ce que l'argent!

— Tu en parles à ton aise! — Et les yeux de Paul s'arrêtèrent avec une convoitise sur la petite table dressée au centre de la pièce et qui débordait de choses si jolies, si appétissantes dans l'étélement des verres: des sandwiches montrant leurs lèvres rouges de jambon entre la blancheur des tranches de pain, des carrés de gâteaux spongieux, des oranges très grosses, étonnées elles-mêmes de leur taille, du raisin, des noix, des bonbons, des cigares, et, trônant au milieu de tout ce déploiement gastronomique, trois bouteilles de champagne.

— Le champagne est de trop, ajouta Paul. Entre vieux amis comme nous, on doit se recevoir au petit vin canadien. Tu sais que je n'ai pas les moyens de t'offrir autre chose. Tu me gênes.

— Il n'y a rien de tel que le champagne pour arroser dignement ma gaieté, déclara Georges plaisamment. Tu ne sais pas pourquoi je suis si gai? Me n'as-tu pas souvent répété: "Le plus grand malheur qui puisse arriver à un homme en amour, c'est d'être aimé." Eh bien, là, serre-moi la main et me félicite, j'ai aujourd'hui la certitude d'avoir évité ce grand malheur.

Il hésita quelques secondes, puis, d'une voix qu'il essaya de rendre plus calme et qui n'en vibra que plus agoussée: — Je ne suis pas aimé.

— Je te voyais venir, répondit Paul flegmatiquement. Il n'y a que les peines d'amour pour vous faire de ces gaffes-là. Tu n'es pas aimé? En as-tu la preuve, au moins? On n'est pas plus sûr de l'indifférence d'une femme que de son amour. Elles sont si fantasques.

— Si j'en ai la preuve? Georges tira de sa poche une enveloppe satinée qu'il fit le geste de tendre à son ami, puis se ravisa: — Buons d'abord et allumons un cigare: nous causerons mieux.

Une bouteille de champagne détonna joyeusement. Les deux amis vidèrent leur coupe d'un seul trait et la remplirent de nouveau. Paul grugait une bouchée de fromage puis alluma un cigare lentement, d'un geste machinal. Paul en fit autant mais avec la fébrilité qu'il mettait dans ses discours. La conversation reprit. De temps à autre les deux interlocuteurs dégustaient une gorgée de champagne.

— Tu sais comment je t'avais connu, il y a juste hier un an, à une partie de cartes chez ma tante. Le hasard me mit à la même table qu'elle une demi-douzaine de fois. Elle était d'un entrain fou ce soir-là, et son contentement mettait une douceur singulière dans ses regards. Il y a des yeux qui, comme cela, parlent d'amour malgré eux. Je n'y ai jamais pris garde. Venu ailleurs à cette réunion avec la peur de t'embêter, j'en étais que plus facile d'impression.

Le reste de l'histoire, inutile de le conter. C'est l'aventure banale de tout le monde. J'ai voulu la revoir, j'ai revu de nouveau, j'ai revu plus souvent j'en étais rendu à la voir tous les jours. Mais bois donc!

Et il donna lui-même l'exemple. Le chœur de vin le pénétrait. Il continuait d'un ton d'expansion plus débordante: — Je l'aimais comme un fou. Nous n'aimons jamais autrement, nous autres, pauvres hommes. Elle avait aussi l'air de m'aimer. Elle m'abandonnait sa main dans une étreinte qui semblait répondre à la mienne. Même, une fois, elle se s'offusqua pas d'un petit baiser que je lui volai dans le cou, tout près des cheveux, pendant qu'elle était en train de lire: "Pas cela, je vous le défends", me dit-elle, avec des yeux qui avaient un petit air gourmand de demander: Encore.

— Les femmes n'ont pas l'astuce des chats, elles en ont la clémence, fit observer Paul sentencieusement.

L'interpellation permit à Georges de reprendre conscience de son devoir d'amyphryon. Il déboucha une seconde bouteille et remplit les verres jusqu'au bord.

— Mange donc, aussi, commanda-t-il; un sandwich, du gâteau, ce que tu voudras. Moi, je prends une orange pour passer le temps, je n'ai pas faim.

— Tu as tort de ne pas prendre un sandwich, ils sont délicieux. Mais sois abstinant tant que tu voudras, tu sais, moi, j'ai une faim d'enfer. C'est une maladie chez moi, je pense. Rien ne me coupe l'appétit. Tu m'annonçais que je vais mourir dans un quart d'heure, et je continuais mon repas avec le même goût. Mais je suis impoli de t'interrompre. Continue. Tu me contais l'avoir embrassée dans le cou. C'est un peu plat. Lui, au-tu dit au moins que tu l'aimais?

— Oui, il y a deux mois, à la suite d'une petite scène de jalousie que je lui avais faite. Oh, pour une bêtise! Elle avait demandé à un jeune homme de lui adresser des cartes postales. Illustrées. J'en ai adressé moi-même à beaucoup de jeunes filles sans y attacher plus d'importance. Je voulais savoir si elle m'aimait. Elle me répondit qu'elle l'ignorait, ne s'étant jamais rendu compte de ses sentiments à mon égard. Elle voulait être bien sûre de m'aimer avant de me le dire. Bref, elle me dit tout ce qu'il y a de plus efficace pour ne pas désespérer mon désir, mais l'aviver. Depuis, elle a continué de se laisser aimer, mais m'envoyant toujours à l'occasion que je n'eusse pas à lui faire de reproches, si un jour elle était obligée de s'avouer qu'elle ne m'aimait pas. Bête que j'étais! J'avais la conviction d'être aimé, nettement sur incertitude sur le compte de son inexpérience et de son détachement. Je parlai même de fiançailles, elle me laissa faire. Il était entendu que nous irions à la messe de minuit ensemble et que je lui glisserais la bague au doigt à l'élevation, pendant que les gens, la tête courbée, ne pouvaient nous voir: nous voulions nous fiancer sous le seul regard de Dieu. Toute la poésie de cette

mise en scène la séduisait à l'avance, mais elle se réservait cependant de ne donner son consentement, définitif, que le matin du jour convenu. Mais j'en étais tellement sûr que cet avant-midi, sans attendre, je suis allé acheter cette bague. A mon retour, j'ai trouvé chez moi une lettre. Je vais te la lire, je pourrais te la récrire par cœur.

— "Pardonnez-moi de vous faire cette peine. J'en souffre plus que vous ne pensez. Mais je ne suis pas capable de vous dire oui. Je vous aime comme une bonne petite sœur, pas plus. Je voudrais vous aimer autrement, parce que j'estime beaucoup vos qualités.

— "Si cela peut vous intéresser, je vous jure que je n'ai eu que vous en tête pendant toute la nuit. Je me demande si ce que vous m'avez dit est en riant n'est pas vrai: que je n'ai pas de cœur. Je ne badine pas, pauvre cher ami, je suis que je vous fais mal et que je suis moi-même très malheureuse. Je vous demande comme une faveur de ne pas me revoir. Toute explication serait pénible à tous deux.

Votre amie, JULIETTE.

Georges resta silencieux quelques instants. Il avait lu le dernier adieu avec un tremblement dans la voix; on sentait quelle angoisse poignante lui secouait l'âme.

Très lentement, il but un nouveau verre de champagne.

Cela parut le regaillardir.

— Qu'est-ce que tu ferais à ma place, sage philosophe au cœur invulnérable? — Je l'oublierais.

— Je ne peux pas.

— Pourquoi, il le faut bien. Ne te berce pas d'un espoir impossible. Le hasard permet que deux cœurs qui se séparent après avoir été unis se rejoignent parfois. Mais quand deux cœurs ont, dans la pleine vie de leur jeunesse, tenté en vain un rapprochement, toute expérience nouvelle leur ferait seulement du mal, sans donner plus de résultat. Ton amie a raison: n'essaie pas de la revoir.

3. — Réveillonner de Noël.

Dans sa surexcitation, Georges ne s'était pas encore arrêté à cette lettre de Juliette. Elle était perdue pour lui. Son image avait continué de remplir son âme. Mais comme s'il eût, par cette confiance, arraché fragment par fragment, tout ce duvet de rêve dont il avait tapissé l'intime de son cœur pour y déposer celui de son amie, il eut soudain la vision du trou noir que faisait le nid vide. Un grand désespoir le saisit et il pleura lâchement, la tête affaissée sur sa poitrine.

Paul, ému, le regardait faire. Les larmes soulageaient toujours. La figure de Georges se détendit insensiblement et ses paupières se fermèrent sous la fatigue de leurs nerfs.

Il s'endormit tout doucement.

Alors l'expression de sa physiognomie continua de se modifier. Les traits n'exprimaient plus maintenant aucun sentiment précis. On eût dit qu'il était en travail de composition. Puis il sembla qu'un sourire effleurait les lèvres, il grandit, il illumina bientôt toute la figure.

Lucien devait rêver à Juliette. Et c'était tout ce qu'il lui restait de sa pénétration et de ses larmes, ce sourire inconscient, ironie stupide de la tristesse intérieure du pauvre garçon.

Paul baissa la lampe. Dans la demi-obscurité de la chambre, il découvrit le lit, puis, avec précaution, pour ne pas l'éveiller, il y porta son ami, comme un bébé, dans son lit. Il lui enleva son faux-col et ses bottines, l'habilla ensuite avec une couverture.

Pour s'assurer que tout était bien, il haussa la lampe de nouveau.

Georges souriait toujours.

Paul remit la pièce dans la demi-obscurité de tantôt. Il alluma un cigare, s'étendit lui-même sur un sofa voisin et se prit à rêver, se remémorant sa première déception d'amour à lui, oh, combien lointaine et de combien d'autres suivies!

ERNEST LAFORTUNE.

DES MILLIERS

Nous vous offrons des milliers de pardessus de drap doublés et garnis de fourrures. Assortiment complet à la dernière mode. Ajustement garanti. Avant d'acheter, voyez nos prix.

CHAS. DESJARDINS & CIE, 485 à 491 Ste-Catherine Est Coin St-Timothée.

Concours de Romans

ENCORE UNE BONNE NOUVELLE POUR NOS LITTÉRATEURS CANADIENS

(Du "Bulletin du Parler français") La Société des Écrivains Régionaux, sous le patronage de M. E. Faguet, de l'Académie Française, ouvre un grand concours de romans entre tous les écrivains de langue française.

Le roman couronné sera luxueusement édité par la "Bibliothèque Générale" à Paris.

Il y aura une première commission de classement composée de MM. J.-H. Rosny, président; Jean Nesmy, vice-président; Michel Epy, secrétaire; J. Agoragos, secrétaire de la rédaction du "Mois littéraire et pittoresque"; E. Guillaumin; S.-C. Leconte, président de la Société des E. R.; G. Normandy; G. Tourneur.

toute responsabilité en cas de perte ou de détérioration.

70. Ils devront être envoyés au siège social de la Société, à Chabouil (Drôme), (Michel Epy, secrétaire général), avant le 15 juin 1907.

Les résultats du concours seront connus le 30 septembre 1907.

Le roman primé sera publié dans le courant de l'automne 1907. Il sera mis en vente dans les principales librairies de Paris, de France et de l'Étranger. Il portera sur la couverture: "Œuvre couronné au Concours de Romans de la Société des Écrivains Régionaux". Il sera luxueusement édité; imprimé sur beau papier épais, il constituera un gros volume in-18 jésus à 3 fr. 50. Sa couverture sera illustrée. Le service de presse sera fait de concert avec l'éditeur et l'auteur; celui-ci recevra 12 exemplaires pour son service personnel et 25 pour son service de presse. En outre l'auteur percevra, dès la première édition, un droit de 0 fr. 25 par exemplaire vendu. Ce droit sera augmenté en cas d'édition nouvelle.

La Société des Écrivains Régionaux a pour objet: "1. d'enrichir l'exode vers l'Europe des écrivains artistiques et littéraires de province; 2. de favoriser le développement de la littérature de des arts essentiellement régionaux; 3. de faire naître entre les écrivains et les artistes de terroir français ou de langue française (Belgique, Canada, etc.) des relations durables." Elle a été fondée le 5 novembre 1905. Président: M. Sébastien-Charles Leconte; secrétaire général, M. Michel Epy. Le siège social et le secrétariat général de la société sont établis à Chabouil (Drôme), et la trésorerie à Paris, rue Berthollet, No 28.

PARDESSUS DE DRAP GARNIS ET DOUBLES DE FOURRURE

Bon drap. Bien faits. Bien finis. Tailleurs experts. Des milliers de ces beaux pardessus. Avant d'acheter, voyez nos prix et notre assortiment.

CHAS. DESJARDINS & CIE, 485 à 491 Ste-Catherine Est Coin St-Timothée. Tél. Bell: Est 1536-1537.

Les employés de chemins de fer

Dans nos régions, il est un grand nombre de conducteurs de convois de marchandises à qui il suffit de voir briller le goulot d'un flacon pour permettre au premier venu de monter dans leur wagon et de faire ainsi un long voyage à bon marché; le mal n'est pas tant dans le service rendu que dans le prix qui en est accepté.

Un conducteur peut ne pas être ivre, mais il peut aussi ne pas être dans son état normal; or, quand un homme occupe une place si pleine de responsabilités, ce n'est pas un verre de trop qu'il lui faut, c'est la possession entière de son raisonnement. Si un verre ne lui enlève point la raison il peut le rendre tout au moins imprudent. Elle le poussera à vouloir aller croquer un train, une station plus loin que celle où le bon sens lui dirait de s'arrêter; il faut savoir compter avec l'imprévu.

C'est une faute de ce genre qui fut cause, il y a un mois à peine, de la collision d'Alain, avec cette différence que c'était entre deux trains de marchandises. Si le train venant de l'est avait attendu celui de l'ouest à Sudbury, il eût eu le temps voulu pour se placer sur la voie d'évitement; il eût évité les pertes de vies, les blessures et les dégâts matériels qui ont accompagné la collision.

On voit tous les jours les gens en charge de trains, profiter d'un moment d'arrêt pour se rendre aux bars; y vont-ils pour y enliser des perles?

Je connais des chefs de gare que vous ne trouveriez jamais sobres, si matin que vous puissiez vous lever. Il en est même un à ma connaissance qui fut changé de station pour ivrognerie et manquements dans son service; pourquoi ne pas l'avoir congédié?

Je connais un contremaître cantonnier qui a été renvoyé plusieurs fois pour ivrognerie. Pourquoi l'avoir renvoyé?

Un autre contremaître cantonnier occupe ses hommes à scier du bois pour son poêle au lieu de les faire travailler à entretenir la voie en bon état. Plusieurs hommes ont cessé de travailler avec lui pour ce fait.

Tout ces faits sont regrettables, et il est pénible d'avoir à les signaler, mais la sécurité des voyageurs doit primer toute autre considération: il est donc bon que le public sache à quoi s'en tenir. Il est certain aussi que la mauvaise conduite de ces subalternes ne diminue en rien le tort des chefs; c'est sur eux que retombe toute la responsabilité; ils devraient remédier à cet état de choses qu'ils n'ignorent certainement pas.

Comme je ne suis pas sorti de mon village pour surveiller les gens du C.P.R., j'en conclus qu'ailleurs il doit y avoir aussi des abus.

A. ISOMIL, Algoma, 17 décembre 1905.

La pension de retraite

Nos journaux bien pensants ont vu d'un mauvais œil l'article du programme ouvrier relatif à la création d'une pension pour les vieillards nécessiteux; nous avons même entendu des esprits très libéraux demander pourquoi l'Etat TRAITERAIT MIEUX LES OUVRIERS QUE LES AUTRES CLASSES DE LA SOCIÉTÉ.

Le premier-ministre de la Grande-Bretagne, M. Campbell-Bannerman, et son collègue M. Asquith, chancelier de l'Échiquier, sont évidemment des hommes dangereux, puisque à l'époque même de la défection de Saint-Marie ils se prononçaient l'un et l'autre en faveur de la pension de retraite POUR TOUS LES VIEILLARDS NECESSITEUX, conformément à la demande du parti ouvrier.

Mais voici que le socialisme pénètre jusque dans le Parlement canadien avec l'ordre du jour suivant proposé par le capitaliste (!!!) député de Cornwall et Stormont, M. Pringle:

"Que dans l'opinion de cette Chambre, la question d'améliorer la condition des pauvres âgés et de pourvoir à ceux qui sont sans secours et infirmes, est digne de la considération du gouvernement qui devrait s'en occuper au plus tôt." (1)

M. Pringle veut s'attendre à être regardé tout au moins comme une bête curieuse par nos "bons journaux".

Penser à faire soulager par l'Etat les vieillards pauvres et infirmes, n'est-ce pas de l'anarchie!

(1) Ce texte est emprunté à "l'Événement".

UNE ÉPARGNE

Vous épargnez de l'argent en achetant chez nous votre pardessus de drap garnis et doublés de fourrures. Voyez nos prix. Assortiment complet.

CHAS. DESJARDINS & CIE, 485 à 491 Ste-Catherine Est Coin St-Timothée. Tél. Bell: Est 1536-1537.

Trente-deuxième Rapport Annuel 1874-1906

BANQUE D'HOCHELAGA

CAPITAL, \$2,000,000

Fonds de Réserve, - \$1 600,000

Banque d'Hochelaga

32ème Assemblée Annuelle des Actionnaires

TENUE DANS LES BUREAUX DE LA BANQUE, A MONTREAL

LE MERCREDI, 19 DECEMBRE 1906

— A MIDI —

M. F.-X. Saint-Charles est appelé au fauteuil.

M. M.-J.-A. Prendergast est prié d'agir comme secrétaire.

Le secrétaire donne lecture des annonces dans la "Gazette du Canada" convoquant cette assemblée.

MM. A.-O. Morin, J.-H. David, sont nommés scrutateurs, sur motion de F.-X. Saint-Charles.

Trente-deuxième Rapport Annuel

A Messieurs les Actionnaires de la Banque d'Hochelaga:

Messieurs,

Pour les douze mois finissant le 30 novembre dernier, les opérations de votre Banque ont donné le résultat suivant que vos Directeurs ont l'honneur de vous soumettre:

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

30 NOVEMBRE 1906

CREDIT

Balance au Crédit de Profits et Pertes, le 30 novembre 1905..... \$ 22,992.09

Profit pour l'année finissant le 30 novembre 1906, déduction faite des frais d'administration, intérêt sur dépôts, pertes et pertes probables..... 347,504.11

\$ 370,496.20

DEBIT

Dividende 12 p.c. payé le 1er mars 1906..... \$ 35,000.00

" 12 p.c. payé le 1er juin 1906..... 35,000.00

" 12 p.c. payé le 1er septembre 1906..... 35,000.00

Porté au Fonds de Réserve..... 40,000.00

Porté au Fonds de Pension des employés..... 5,000.00

Réduction sur édifices de la Banque et Ameublement..... 50,785.63

Balance au Crédit de Profits et Pertes, le 30 novembre 1906..... 19,710.57

\$ 370,496.20

FONDS DE RESERVE

Balance le 30 novembre 1905..... \$ 1,450,000.00

Porté au Crédit de ce compte, le 30 novembre 1906..... 150,000.00

Balance au Crédit de Fonds de Réserve, le 30 novembre 1906..... \$ 1,600,000.00

Afin de pouvoir répondre aux besoins de la clientèle, et d'avoir notre part légitime des affaires nouvelles, votre Bureau a cru qu'il était opportun d'ouvrir des succursales à l'Avenue Mont-Royal, à Maisonneuve, dans la Ville de Saint-Louis de Montréal, à Saint-Jacques l'Archevêque, à Saint-Pierre, Man.; d'autres seront ouvertes prochainement à Berthierville et à Laprairie, P.Q., de même qu'à Edmonton, Alta.

Le Bureau principal et les différentes succursales ont été inspectés régulièrement pendant l'année.

Signé: F.-X. SAINT-CHARLES, Président.

BILAN

30 NOVEMBRE 1906

PASSIF

Capital versé..... \$ 2,000,000.00

Fonds de réserve..... 1,600,000.00

Profits et pertes..... 19,710.57

Dividendes non réclamés..... 1,045.40

Dividende payable au 1er décembre 1906..... 40,000.00

\$ 3,660,755.97

Dû à d'autres banques en Angleterre et en pays étrangers..... 376,603.69

Billets de la Banque en circulation..... 1,831,275.00

Dépôts sur porteur sans intérêt..... 3,336,812.52

Dépôts portant intérêt..... 8,914,004.26

Dépôts impayés des Agences au Bureau-Chef..... 104,888.86

\$14,563,584.33

ACTIF

Or et argent..... \$ 229,646.70

Billets de la Puissance..... 1,177,469.00

Billets et chèques d'autres banques..... 1,157,351.47

Dû par d'autres banques en Canada..... 115,066.10

Dû par d'autres banques en Angleterre..... 93,896.45

Dû par d'autres banques en pays étrangers..... 413,535.52

Consolidés anglais et débiteurs des gouvernements fédéral et provincial, de la Cité de New-York et de la Cité de Montréal..... 1,332,339.94

Autres débiteurs canadiens..... 3,575.00

Prêts à demande sur actions et débiteurs..... 646,210.98

Dépôts au gouvernement en garantie de la circulation..... 93,000.00

\$ 5,262,091.16

Billets escomptés courants..... 12,558,541.87

Billets de souffrance (portés déduits)..... 18,898.86

Hypothèques sur propriétés vendues par la banque..... 27,000.00

Propriétés foncières..... 29,256.04

Édifices de la Banque, ameublement et autres valeurs..... 339,612.37

\$12,962,249.14

\$18,224,340.30

(Signé: M.-J.-A. PRENDERGAST, Gérant-Général.

Il est proposé par M. T. Brosseau, C.R., et secondé par M. le docteur V. Mignault, que le Bureau de Direction de la Banque soit composé dorénavant de sept directeurs, et que le quorum nécessaire pour l'assemblée du Bureau de Direction soit de trois directeurs; et qu'en conséquence, la section 3 des règlements généraux de la Banque soit amendée de manière à se lire comme suit: "Le Bureau de Direction se composera de sept directeurs dont trois formeront le quorum." Adopté.

Proposé par M. Ralph Dufresne, secondé par M. Alph. Languedoc, que l'Assemblée procède à l'élection de MM. les directeurs de cette Banque, pour l'année courante; qu'à cet effet, un seul bulletin soit rempli et que ce bulletin soit considéré comme renfermant la décision de l'Assemblée. Adopté.

Nous soussignés, scrutateurs dûment nommés à l'Assemblée annuelle des Actionnaires de la Banque d'Hochelaga, ce jour, déclarons les messieurs suivants Directeurs de cette Banque, pour l'année courante, viz: — Messieurs: F.-X. Saint-Charles, R. Bickerdike, J.-D. Rolland, J.-A. Vaillancourt, A. Turcotte, E.-H. Lemay, J.-M. Wilson.

(Signé: A.-O. MORIN, J.-H. DAVID, Scrutateurs.

